

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531
I5634



JYC
44

Bois gravé de MANH-QUYNH,
d'après un dessin original de J. Y. C

VOTRE INTERET

VOTRE DEVOIR

*Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.*



SOUSCRIVEZ AUX
Bons du Trésor
indochinois

BONS A UN AN

émis à 98 \$ 30

remboursables

au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 65

remboursables

au gré du porteur

*au pair à trois mois de date
à 100 \$ 40 à six mois de date
à 100 \$ 85 à neuf mois de date
à 101 \$ 35 à un an de date*

Vous trouverez aux guichets des Banques,
des comptables du Trésor et de l'Enregistre-
ment des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000
et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois
d'échéance, et les bons à trois mois à toute
époque sont escomptables à la Banque de
l'Indochine (Taux 2.50 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

5^e Année - N° 226

28 Décembre 1944

Edité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE-DE-RHODES
29, boulevard Đông-Khanh — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc.
doivent être adressés à la Revue

« INDOCHINE »
29, boulevard Đông-Khanh — HANOI

Adresse télégraphique : REVUINDO.

ABONNEMENTS :

Indochine et France :

Un an : 40 \$ 00, 6 mois : 25 \$ 00

Etranger :

Un an : 55 \$ 00, 6 mois : 35 \$ 00

Le numéro : 1 \$ 50

SOMMAIRE

Fédération, par J. C.

Conte de Noël. — Cette nuit-là..., par Claude
DERVENN. (Dessins et bois de Nguyễn-trong-
Hop et Maah-Quynh.)

Les Français au service de l'Indochine. —
Roger Ducamp, Conservateur des Eaux et
Forêts (1861-1938), par P. L. R.

Petite géographie souriante du Tonkin, par
René DANJAL.

« Au Tonkin, il y a cinquante ans » (suite),
(novembre-décembre 1894). — Extraits de
presse recueillis par R. D.

Abonnements : Les abonnements partent
du 1^{er} de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande
de changement d'adresse doit être accompa-
gnée de 0 \$ 40 en timbres et rappeler
l'adresse précédente, faute de quoi le chan-
gement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos
lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adres-
sent un règlement, de bien vouloir nous
rappeler le numéro figurant en haut, à
droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont en-
voyées un mois environ avant l'expiration
de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un
mois après la fin de l'abonnement, nous
serons dans l'obligation d'envoyer un recou-
vrement postal et les frais en seront à la
charge de l'abonné. Aucun règlement par
acompte n'est accepté.

FÉDÉRATION

par J. C.

LORSQUE, le 14 juillet 1790, la France tout entière et Paris en particulier célébrèrent avec tant de ferveur enthousiaste, en un élan de foi patriotique, la fête de la Fédération, qui, dans la capitale, avait pour cadre l'immense esplanade du Champ de Mars, quelle était donc l'idée-force qui entraînait et galvanisait tous les cœurs ? D'où vient que les bras avaient remué si allègrement des pelletées de terre, transportant des brouettées de déblais ? Qu'il régnait comme un climat nouveau et une joie de vivre parmi cette multitude bariolée ? D'où vient que nos ancêtres eurent, ce jour-là, comme l'impression d'une renaissance nationale ? Simplement, les Français croyaient à l'aube de cette magnifique journée d'été, avoir terminé ce long voyage au bout de la nuit, une nuit qui avait duré toute une année féconde en bouleversements et en tâtonnements de toute sorte, mêlée de frayeurs irraisonnées et de folles espérances, alors que l'anarchie spontanée — comme dit Taine — semblait avoir remplacé l'antique autorité du roi.

Pendant cette année turbulente qui va du 14 juillet 1789 au 14 juillet 1790, la France avait glissé au fil de l'eau, en pleine utopie, en pleines ténèbres. Et voilà que, par la seule vertu du symbole sacré de la Fédération, toutes les énergies nationales se ressaisissaient et se formaient en un faisceau solide, les Français se serraient au coude à coude autour de l'autel de la patrie, communiant dans un culte commun, sentant leurs cœurs battre à l'unisson : le mot rayonnant de « Fédération » avait suffi, par sa magique efficacité, pour rendre à tous l'ivresse de l'espérance.

Point de vigueur, en effet, ni de résistance possible contre les forces du mal, si les forces vives d'une nation ne sont point scellées l'une à l'autre, dans leur union indestructible et sacrée, plus forte que la mort. L'autorité du roi ayant, depuis un an, virtuellement abdiqué, la Nation française, grâce à un énergique rétablissement, reprenait conscience de sa vitalité, comme si elle se fût soudain retrempée dans la source pure de Jouvence et de fait, à partir de cette date, elle allait se sentir à même de « tenir » et de faire bloc contre tous les périls du dedans et du dehors, même contre le déchaînement furieux d'une Europe décidée à se coaliser, en camouflant ses intérêts les plus temporels sous le voile idéologique d'une croisade.

Tel devait être le sens profond de la fameuse expression « la République unie et indivisible », où s'annonçait la résolution bien arrêtée de lutter sans merci contre toutes les entreprises centrifuges, contre toutes les fusées d'indépendance et de dissidence — en Vendée, en Bretagne, en Provence — destinées à faire long feu, parce que toutes ces poussées séparatistes devaient se buter, puis se briser au dur granit d'une fédération des corps et des âmes, sur quoi rien ne pourrait mordre. Malgré l'appui de l'étranger, toutes ces velléités séparatistes étaient vouées à l'échec, devant la toute-puissance de l'union française.

On a discuté à perte de vue pour décider si l'Histoire est ou non une science : la vérité est qu'une étude objective et approfondie du passé nous conduit à une philosophie scientifique de l'histoire, jalonnée par ces lois que Montesquieu définissait : « Les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses ». Or, l'une des plus constantes parmi ces lois est que, pour un pays donné, fédération est synonyme de prospérité et de force, et que, par contre, tout éparpillement et tout morcellement des éléments constitutifs de ce pays équivaut à une incurable faiblesse et aboutit à l'anarchie et à la mort.

Cette loi était bien connue des Romains qui construisirent le gigantesque édifice de leur empire sur le solide fondement d'une fédération savamment agencée ; grâce à une gamme infiniment variée, graduée et dosée de droits et de privilèges, l'Urbs fit en sorte que les innombrables peuples qui bénéficiaient de la paix romaine, eussent en commun des intérêts qui tous convergaient vers le point central de la Métropole, sans que jamais d'un bout à l'autre de cet Empire qui englobait une partie de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, des rives du Rhin à Lambèse, de la Lusitanie à la mer Noire, de la Macédoine à Tingad ou à Tébessa, ce loyalisme des peuples connût un seul instant de défaillance : partout surgissaient, dans un élan spontané de reconnaissance et d'affection, des statues ou des temples au fronton orné d'inscriptions dithyrambiques en l'honneur de l'Empereur, qu'il s'appelât Auguste ou Caligula, Trajan ou Domitien, Marc-Aurèle ou Caracalla. Ces nations conservant leur individualité dans le cadre de l'Empire n'eurent jamais la tentation de s'en détacher, comme des branches, pour s'aller greffer sur le tronc de quelque-une de ces peuplades barbares qui faisaient le guet tout le long des frontières impériales.

Beaucoup plus près de nous, les négociateurs français qui, instruits par les géniales directives de Richelieu, forgèrent cet instrument diplomatique incomparable connu sous le nom de « Traité de Westphalie », avaient bien compris que la seule garantie durable de la paix et de l'ordre en Europe était, par l'empêchement apporté à toute idée de fédération par delà le Rhin ou les Alpes, le maintien de ces deux expressions géographiques : l'Allemagne et l'Italie, qui n'étaient l'une et l'autre que mosaïques de peuples. C'est pourquoi les idéologues qui, plus tard, au nom du fameux principe des nationalités, travaillèrent à encourager les réveils nationaux et les « risorgimenti » et prétendirent donner une solennelle investiture aux deux nations fédératrices — Prusse et Maison de Savoie — n'ont, en réalité, réussi qu'à creuser sous les pas de cette Europe, jusqu'alors réglée par le plus harmonieux concert, un abîme de sang, car, du jour au lendemain, ces deux nations allaient devenir des réservoirs de forces quasi indestructibles.

Ainsi — l'histoire est là qui nous le prouve —, fédération signifie puissance et énergie organisatrice : les Français de 1790 le savaient de reste et que, pour peu que durât cette anarchie spontanée par l'éparpillement des éléments vivaces de la patrie, celle-ci allait sombrer. Il fallait donc au plus tôt rétablir ce lien fédératif brutalement brisé en 1789. Qu'était, en effet, la France avant la Révolution, sinon une véritable fédération des forces françaises autour de la dynastie et du trône ? C'est ici qu'il convient de rappeler la formule saisissante de Maurras, qui définit la France de l'Ancien régime : « un ensemble de républiques fédérées sous la main du roi ».

Et c'était bien cela, en effet : cette vieille France, lentement, sagement et amoureusement formée au cours des siècles, n'était point un Etat, mais en réalité un groupement d'Etats ayant conservé chacun, dans le cadre de la nation royale, son autonomie provinciale, ses traditions régionalistes, us, coutumes, privilèges, libertés, assemblées, douanes, poids, mesures, greniers à blé, académies, en un mot sa physiologie propre et distincte, sa personnalité physique et morale. Et c'est ainsi que le roi de France était fondé à nommer le peuple français « ses peuples », car il existait bien réellement plusieurs Frances, étroitement fondées en une seule sous le sceptre et la main de justice.

Ce préambule nous amène tout naturellement à considérer l'analogie de la Fédération indochinoise, où nous rencontrons une application nouvelle de cette loi de l'histoire mentionnée plus haut.

L'habitude s'est créée de substituer le titre de « Chef de la Fédération indochinoise » à celui de « Chef de la Colonie ». C'est tout un programme et, en quelque sorte, toute une philosophie de l'histoire politique qui s'exprime par ce simple changement dans le style administratif. Beaucoup de personnes — tant du côté français qu'indochinois —, n'y prêtèrent pas grande attention ; mais ceux qui réfléchissent un peu plus loin qu'au jour la journée comprirent toute l'importance de la nouvelle appellation qui consacrait en son « imperatoria brevisitas » un état de fait datant de longtemps, et particulièrement du gouvernement de Paul Doumer. L'Indochine n'est, en effet, ni une colonie ni un ensemble de pays groupés par l'effet du hasard autour d'une capitale : elle représente une union ou plus précisément une fédération de peuples, comme les Etats-Unis d'Amérique où, autour d'une capitale fédérale, Washington, se groupent de grandes cités ayant l'importance de capitales particulières, telles que New-York, Chicago, San-Francisco et bien d'autres.

L'Indochine est une fédération ! « Vérité de La Palisse », s'écrieront les gens qui ne s'étonnent de rien. « Parbleu, ajouteront-ils, cela va sans dire ! » C'est ici le lieu de rappeler le mot fameux de Talleyrand : « Si cela va si bien sans le dire, il n'en ira que mieux encore en le disant ! »

L'idée de fédération se résume en un groupement et une association d'intérêts de tout ordre : matériels et, surtout peut-être, spirituels, qui convergent vers un centre où aboutissent les rayons menés de la périphérie. Or voilà qui mérite réflexion à l'époque singulièrement dramatique où nous vivons, et où nous voyons, un peu partout, s'effiloche la carte du monde, s'éparpiller toutes sortes de nations désaxées ne sachant plus où se prendre Partout surgissent querelles, dissidences, discussions, séparatismes, arrachements, amputations ; on dirait qu'un chirurgien surnaturel s'amuse cruellement à opérer dans la chair vive des Nations.

Semblable à un navire piloté d'une main sûre et vigoureuse, le Maroc avait traversé sans encombre les mille remous et tempêtes de la guerre 1914-1918 : à la barre, la présence d'un Lyautey suffisait pour guider la marche à travers les récifs. Voici que l'Indochine, en la guerre 1940-1944 — d'une ampleur singulièrement plus vaste et d'une infinie complexité — vérifie cette même image. La nef, prudemment conduite, a pareillement franchi le cap des tempêtes : elle renferme en ses flancs bien clos et tenus à l'abri des lames, toute une population de travailleurs indochinois qui ont persévéré en leur calme labeur et continuent de filer sans trouble les destinées du pays, au point que l'on peut, avec sang-froid, parler des lendemains de l'Indochine, envisa-

ger calmement son avenir, bâtir des projets qui n'offrent aucunement le caractère de capucins de cartes ou de châteaux en Espagne. Les petits artisans — en dépit de quelques dérangements, de quelques incidents, cruels sans doute, mais sporadiques dans le temps et dans l'espace, — continuent de faire prospérer l'artisanat. Les plus ingénieux parmi les chercheurs — et l'esprit d'invention ne chôme guère — réussissent à créer des produits de remplacement. La truie du maçon se plonge toujours dans le plâtre bien « gâché », une Université rayonnante attire les forces spirituelles des jeunes générations éprises de culture, le retour aux traditions nationales, sous leurs formes essentielles, connaît un regain d'activité, les muses sourient aux ateliers des artistes.

Bref, malgré des restrictions, des déresses, même, qu'on ne peut ni ne doit ignorer, on sent battre partout le cœur de cette Fédération indochinoise... Elle vit, elle s'accroche à la vie. Elle espère, elle sait qu'elle doit, qu'elle peut espérer... En quelque capitale de l'Union que l'on se trouve Phnom-penh, Dalat, Saigon, Hué, Hanoi ou au Laos —, on ne se sent point perdu, car des fils mystérieux relient entre elles les diverses agglomérations... On se sent étroitement solidaire les uns des autres... L'Indochine continue. On a dit « Suite française ». Disons à notre tour « Suite indochinoise » — avec cette réserve que la France a connu les incertitudes d'une solution de continuité —, lesquelles ont été épargnées à la Fédération indochinoise.

Supposons un Indochinois, mort en 1938, qui, ressuscité par quelque faveur divine, se verrait transporté de l'au-delà dans l'Indochine de 1944.

« Quoi ! s'écrierait-il, j'ai pu suivre la route de Luang-prabang à Hanoi, où me voici parvenu sans encombre. De là j'ai pu gagner Hué, puis j'ai longé toute la côte du Sud-Annam, j'ai pu ensuite, sur les terrasses d'Angkor-Vat, rêver tout à mon aise à la poésie des époques disparues. Dans la cité impériale, j'ai pu goûter, comme par le passé, la mystérieuse douceur des couchers de soleil aux reflets mauves sur l'horizon de la rivière des Parfums et, parmi le silence des tombeaux impériaux, j'ai ressenti tout le lyrisme épars en des paysages millénaires. A l'heure où, un peu partout, dans les ténèbres, se perçoit

Le piétinement sourd des légions en marche,

de jeunes clercs vont écouter la parole vivifiante des maîtres qui leur enseignent à marier la culture de leurs ancêtres à l'enrichissement de la culture occidentale... J'ai pu, là-bas, vers le Sud, contempler un royaume où l'on voit transparaître l'âme du peuple khmère et où, lors des funérailles d'un roi du Cambodge, se sont déployés les rites des plus pures traditions ancestrales : je ressens toute l'émotion qu'inspirent ces survivances, démontrant que les vivants continuent d'être gouvernés par les morts et que

C'est la cendre des morts qui fonda la patrie...

» Partout, j'admire cette union étroite du passé et du présent, et comment, à travers tant de manifestations de la vie temporelle, circule une âme impalpable et mystérieuse. Aussi, lorsque je fais le bilan de mes impressions, dois-je mettre l'accent sur cette constatation réconfortante : il existe au moins une partie du monde, si petite soit-elle, dont, malgré gêne et souffrance indéniable, les divers éléments ont conservé chacun sa vie personnelle et le culte de son passé, en même temps que sa raison et son intérêt le font adhérer sans réticence aux nouveautés du présent... Et chacun de ces pays différents qui constituent la Fédération peut légitimement s'appliquer cette devise : « Primus inter pares ! »

La France, à qui tant d'aigres censeurs déniaient les vertus impériales, a su, aussi bien que la Rome antique, fédérer des peuples autour d'elle, par les liens de l'intérêt et de l'amour. Ces peuples aiment la France qui leur a apporté toutes sortes de bienfaits matériels et moraux, sans que jamais pour cela le pur cristal de l'âme nationale en fût terni. Aussi sont-ils pénétrés de cette conviction que leur intérêt primordial est de se serrer plus étroitement que jamais dans ce faisceau fédératif constitué autour de la France. Ils comprennent qu'ils ne se peuvent passer de la France — non plus que les perles d'un collier, du fil qui les relie l'une à l'autre —, sous peine de s'éparpiller par terre et de devenir une proie offerte à la main qui sera la plus prompte à les ramasser : à moins que, par hasard, animés d'une tentation antiphysique, ils ne préfèrent, en une poussée d'anarchie, revenir à l'état primitif de perles isolées...

C'est pourquoi l'Indochine, tout imprégnée de culture française, nourrie de la sève de nos penseurs, de nos poètes, de nos artistes, éclairée par nos savants, guérie en ses maladies jusqu'alors incurables par nos praticiens, initiée aux secrets de nos laboratoires, n'a aujourd'hui que les yeux mieux dessillés pour embrasser du regard et de la pensée ces précieux avantages de la civilisation occidentale — dont il est

plus facile de médire que de s'en passer, dès lors qu'on y a une fois goûté —, et pour « réaliser » l'intérêt supérieur qui l'engage à demeurer de plus en plus attachée à la France.

Les peuples fédérés de l'Indochine française comprennent mieux que jamais qu'ils ne se peuvent passer de cette France qu'ils n'ont cessé d'aimer et de vénérer dans ses malheurs, et qu'ils voient renaître « aux rivages divins de la lumière », reprenant en Europe et dans le monde la place éminente et le rôle glorieux qui lui sont dévolus par la Justice immanente.

Au reste, la vertu efficace de la fédération offre ceci de particulier qu'elle crée des intérêts que rien ne peut plus déplacer ni abolir. Elle crée des habitudes de penser et d'agir et ces habitudes forment une seconde nature étroitement unie à la première, celle de naissance. Or là vient la notion d'interdépendance — c'est-à-dire de coopération étroite des différents pays indochinois —, en sorte qu'il apparaît aussi néfaste à chacun d'eux de se détacher des autres que de se séparer de la France. Est-il besoin de rappeler ici la fable des membres et de l'estomac ? Isolé, chaque membre se voit condamné à s'étioler, à végéter et à périr.

En résumé, tout Indochinois a deux patries, inséparables dans son affection : il est Laotien, Cambodgien ou Annamite et, en même temps, il est Français et fait partie intégrante de la patrie française, qui octroie à tous le droit de cité. Brutalement détaché de la France — en vertu de combinaisons conclues par-dessus la tête —, il ne tarderait pas à se sentir une manière d'outlaw, directement touché en ses intérêts vitaux les plus essentiels et il tomberait dans un état d'indicible tristesse, à la pensée de ce qu'il a perdu et que rien ne saurait remplacer, travaillé par la nostalgie de la France, ainsi que les renégats sont consumés et usés par la nostalgie du divin.

Serrés autour de l'autorité française qui leur distribue, comme une Centrale électrique, lumière, énergie et chaleur, les Indochinois se rendent compte que, pour eux, le sens de la vie c'est de persévérer dans l'être.

Il n'est, au demeurant, pour un Français de 1944, aucun spectacle plus réconfortant que celui de cette Indochine fédérée et rien ne saurait lui inspirer un plus légitime orgueil d'être Français. Le monde a connu et connaît d'effroyables épreuves, des deuils et des ruines de toute sorte. Partout, le sol de la terre ébranlé et ravagé semble étaler ses plaies saignantes en un suprême appel à la miséricorde divine. Mais, il existe un coin de l'Extrême-Orient où la France peut voir luire dans les yeux de millions d'êtres humains, formés, guidés et protégés par elle, une flamme de reconnaissance et d'affection, une affection qui a fait ses preuves, puisqu'elle est demeurée solide et inébranlable dans le malheur. Un Français parcourant les pays de la Fédération indochinoise en 1944 ne peut que se sentir exalté par l'ivresse de la plus belle des trois vertus théologiques : l'Espérance.



CONTE DE NOËL

par Claude DERVENN

QUAND Phúc cherche dans sa courte mémoire les choses qui se sont succédées cette nuit-là, il y retrouve d'abord le noir, le froid, la faim, ... le noir de la nuit crachineuse où des ombres bougent sur les mares, entre les arbres obscurs, aux deux bords de la route, le froid dur de cette route sous ses petits pieds trébuchants, le froid du grand vent qui arrive par toute l'étendue invisible des rizières, et qui cingle son corps nu sous les effilochures du vieux sac qui le couvre.

Sa main se cramponne aux loques de la forme titubante qui chemine près de lui et qui est *Mẹ*, sa mère, et dans les bras de *Mẹ*, il y a encore *Em*, le petit frère, qui n'a même plus la force de miauler comme un *con mèo*, ainsi qu'il le faisait en ses premiers mois, car lui aussi a faim, de cette faim, qui fait si mal au creux du ventre ; même lorsqu'on y est habitué, même lorsqu'on n'a pas une seule fois mangé à sa suffisance depuis la *Chose* terrible du neuvième mois de l'année Qui-Mùi (le typhon d'octobre 1943).

Avant, Phúc ne se souvient pas bien, mais sûrement le bol de riz chaud était prêt tous les jours pour lui et ses deux petites sœurs, préparé par sa mère, gagné par son père qui portait l'eau dans la rue du Grand Marché. Le thé aussi était prêt sur le grand bat-flanc où il faisait bon dormir, serrés les uns contre les autres, dans le coin d'un compartiment où deux familles encore dormaient et mangeaient. Cela, c'était le temps d'abondance, le temps pour lequel on l'avait appelé Phúc.

Là *Chose* terrible était arrivée quand les *tàu bay* avaient laissé tomber les bombes sur la rue du Marché. Tout avait disparu, avec la maison, le père, les deux petites sœurs, le lit, les bols, les vêtements pour l'hiver. *Mẹ* avait bien essayé

de porter elle-même les touques d'eau au Grand Marché mais, de jour en jour, elle s'était faite plus faible et plus lourde, jusqu'à l'arrivée du petit frère, à l'hôpital. Là, Phúc avait eu quelques bonnes heures, partageant l'abri et la nourriture.

Ensuite, les sous épuisés, la grande misère et la grande faim avaient commencé, le sommeil sans gîte, les fouilles dans ce que les Autres appellent les ordures. Les dernières lanières du *cái áo* avaient cédé sur son dos maigre, et le *cái quần* de *Mẹ* ne tenait maintenant que par les coutures. Heureusement qu'elle avait trouvé un



chiffon pour enrouler le petit frère. Elle n'avait plus de lait pour lui, plus que le bout de son sein vide à sucer pour tromper la faim, entre les bouchées de riz mendiées aux portes, et qu'elle s'ôtait de la bouche pour les lui donner après les avoir mâchées. Tout cela était devenu la réalité de chaque jour. Si petit qu'il fût, Phúc la connaissait bien.

Cette nuit-là, pourquoi fallait-il encore cheminer sur cette route noire et froide qui s'éloignait de la ville ? Ils avaient somnolé, l'après-midi, accroupis contre une paillote de Hang-Kenh, et la menue cervelle de Phúc avait pensé avec envie à ces *nhỏ* aperçus aux lisières de la ville et qui avaient l'incommensurable bonheur de passer leurs journées dans les rizières, couchés sur le dos d'un buffle : le buffle est chaud, il broute ou il rumine, et l'on n'a rien à faire qu'à dormir ou à digérer comme lui, ou à regarder voler les *chim cá*, les grands oiseaux blancs qui s'en vont au-dessus des lais de mer vers Doson.

Subitement *Mẹ* s'était relevée, avec des yeux comme ceux qui ont bu du *choum* en jouant au *ba-quan* toute la nuit. Mais elle n'avait rien bu, rien mangé non plus, ni le petit frère. Phúc tout



seul s'était régalé, le matin, d'une banane écrasée, ramassée par terre près du marché. *Mẹ* lui avait pris la main, et ils étaient partis péniblement sur la route, dans le noir et le froid. La petite voix de Phúc avait eu beau demander : « Où ça, aller ? » *Mẹ* avançait sans répondre, se traînant presque, d'arbre en arbre, et il semblait

chaque fois qu'elle allait tomber. Phúc avait cru l'entendre marmotiner : « *Đo-Hai* » (1), et il s'était rappelé qu'un jour, avant la terrible Chose, un frère aîné était venu de ce lointain village natal apporter à son père de l'étoffe de soie raide et jaune pour faire un *cái áo*. Peut-être était-ce à lui que *Mẹ* voulait aller demander le bol de riz quotidien ? Ou bien quel esprit de la nuit l'avait donc poussée à se lever et à cheminer sur cette route, dans le noir et le froid, jusqu'à l'instant précis où la deuxième terrible Chose devait se produire ?

(C'est là qu'il va être question des Autres. Car dans cette histoire, qui n'est pas un conte, il y a Phúc et il y a les Autres.)

★★

L'auto roulait vite et, depuis qu'elle avait dépassé les dernières maisons de chanteuses, la nuit froide semblait plus noire entre les arbres, malgré la vague luisance des mares et des rizières. Mais l'auto rapide emportait avec elle un espace de tiédeur à cause des fourrures douces qui couvraient les deux femmes, leurs robes longues et leurs souliers de soie, et même le jeune homme assis entre elles, qui riait de les sentir à ses côtés, parfumées, jeunes et riantes.

Devant, celui qui conduisait rit aussi avec quelque peu de raillerie en constatant : « Drôle d'idée, par ce froid de canard, de s'en aller réveiller à vingt-cinq kilomètres ! »

Près de lui, l'éclair d'un briquet révéla un autre rire :

« Drôle d'idée, surtout, d'être allés voir ce film inepte avant de partir ! Il va être minuit : les autres sont là-bas depuis longtemps. Ils boivent ! Et ils ont chaud. Accélère, mon vieux ! »

Le ronflement du moteur monta d'un quart de ton. Le phare droit léchait les gros troncs musculeux des arbres au bord de la route. Brusquement, dans l'épaisseur du crachin, une forme haillonneuse et titubante surgit de l'ombre, près de deux jambes d'enfant. A l'abolement brutal du klaxon, la forme oscilla davantage, tourna sur elle-même, s'abattit avec lourdeur sur l'aile droite de la voiture qui la traîna un temps, puis la laissa rouler sans un cri contre un arbre.

Le grincement des freins dans l'embarquée, sur la route gluante, couvrit la volée d'imprécations jaillie près du volant, puis celui qui conduisait arrêta, pour voir.

La femme avait roulé sur le dos et gisait là, immobile, détendue comme un ressort cassé, dans les loques qui couvraient à peine sa maigre squelettique. Son bras tenait encore, tout

(1) Le village de pêcheurs à l'entrée de Doson.

nu dans un chiffon souillé, un nourrisson minuscule qui criait faiblement avec une grande bouche dilatée et, près d'elle, accroupi, un autre enfant grelottait de terreur et de froid sous le vieux sac ficelé à ses épaules osseuses.

Des jurons étouffés se succédèrent. Les deux hommes étaient descendus et se penchaient vers le groupe misérable. Le troisième demanda par la portière :

« Eh bien, est-ce qu'il est blessé ? Quel idiot, il s'est jeté devant la voiture ! »

L'homme qui fumait se retourna, l'air soucieux :

« C'est une femme, un vrai squelette. Elle paraît morte... Et il y a deux *nhô*. On ne peut pas les laisser là par ce froid... »

Des exclamations fusèrent dans l'intérieur de la voiture. Une voix légère lança étourdiment :

« Oh !... quelle deveine ! Vous croyez vraiment qu'il faut retourner en ville ?... Il n'y a pas quelqu'un qui puisse les ramasser ?... »

Une voix douce et vive, moins haute, protesta :

« Non ! non !... On ne peut pas faire ça le soir de Noël ! Vous ne vous rendez pas compte ? Ça nous porterait malheur... J'ai deux enfants, moi aussi ! »

—...Alors ? demanda le premier, qu'est-ce qu'on en fait ?

Il y eut un court silence où l'on entendait seulement le petit miaulement désespéré du nourrisson, les reniflements de son frère, et le grand souffle bas du vent à travers les rizières et les jonchaies des mares. Puis, tout près, une cloche tinta, retinta, amorça son balancement de joie, en haut de la nuit.



La voix qui avait protesté s'écria :

« Oh !... écoutez ! c'est la cloche des Sœurs du Lach-Tray. Je n'y avais pas pensé ! L'asile est là, regardez... »

A cent pas, sur la gauche, derrière les arbres, on devinait le bâtiment bordant la route.

« Bonne idée ! fit l'homme qui rallumait une cigarette. J'aime mieux ça. Allons ! » Il se pencha vers le *nhô* accroupi : « *Đi nhá-ma-sœur, đi !*. Le mince bras crasseux résista.

Le petit s'accrochait à la dépouille gisante avec des sanglots : « *Mẹ ôi ! Mẹ ôi !* »

— Ne le porte pas, jeta la voix légère, ils doivent être pleins de poux !

— Pauvres gosses... dit la voix douce. Il faut aller jusqu'à la grille, prévenir les Sœurs. Elles me connaissent bien à l'Ouvroir. Elles sauront ce qu'il faut faire. Elles en recueillent tous les jours, des petits comme ceux-là. On leur donnera quelque chose pour leur Noël... »

Sous la voûte où la grille entr'ouverte venait de s'éclairer, une cornette empesée ombrail le visage calme de la Sœur. Deux vieux coolies rapportaient en boitillant le fardeau loqueteux ramassé sur la route ; ils l'allongèrent dans le couloir. Une petite religieuse annamite suivait, tenant la créature vagissante et la main de l'enfant. La Sœur hocha la tête, sa voix tranquille rassura :

« Ne vous tourmentez pas, Madame, vous n'êtes sûrement pas responsables de l'accident. Il n'y a qu'à voir cette malheureuse, elle ne devait plus tenir debout... Nous ferons la déclaration. Ma Sœur va emmener le bébé à la Crèche. Elle le baptisera, car je crois qu'il va mourir aussi. Voyez cette figure cireuse... Ce petit-là semble moins malade. On va le nettoyer, l'habiller, lui donner à manger, il nous rejoindra à la chapelle. Excusez-nous... la messe de minuit va commencer. Vous ne voulez pas y assister ? »

La cloche sonnait maintenant à pleine volée et, dans l'étendue nocturne, une autre lui répondait, venue d'un clocher de village au delà des bambous et une autre plus loin, du bout de la route et, comme étouffées, celles de la cathédrale, au-dessus de la ville.

« Écoutez ! chuchota encore la voix douce. On se croirait en France, à la campagne, chez nous !... Si on restait à la messe ?... »

La porte de la chapelle s'était ouverte sur la nef pleine de lumière entre ses statues familières : saint Joseph avec son lys, la petite Thérèse, la Vierge blanche et bleue au pied de laquelle on devinait la crèche.

Devant la voiture, la voix persuasive insistait. Par la voûte, on vit le prêtre monter à l'autel. La femme blonde se décida, le jeune homme aussi. Ils entrèrent tous, et se tinrent debout au seuil du porche avec le désir inconscient de se retirer sans gêner personne, quand la première messe serait finie.

Car ils étaient gens de bonne volonté, légers peut-être, comme Dieu dit que sont les Français, mais dont le cœur est moins dur que d'autres. Et Dieu permettait que, cette nuit-là, ils fussent brusquement remis en face de trois choses également grandes sur cette terre : la mort, la misère et la charité — mais la charité est la plus humble et la moins connue —, pour qu'en s'en allant vers leur réveillon, dans la tiédeur des fourrures et des cigarettes, au fond de leur voiture vernie, ils ne puissent plus oublier cela.

★★

Quand Phúc fut ramené à la chapelle, la deuxième messe commençait. Et deux Choses nouvelles, et bonnes, prirent place dans sa mémoire : la lumière, le chaud...

Mais, il se rappelait d'avoir vu *Mẹ*, couchée ne bougeant plus dans le couloir, tandis que les jolies dames de l'auto parlaient à la « *Ma Sœur* » française, en lui donnant de ces beaux papiers qui valent des sous : une porte était ouverte sur ce grand compartiment plein de lumière, de fleurs et de bouddhas très différents de ceux des pagodes où il était entré, quand *Mẹ* demandait l'aumône.

Vite, vite, la Sœur annamite l'avait conduit à travers un jardin vers une autre chambre où étaient rangés des petits lits peints en bleu, avec des moustiquaires bien blanches, et sous chacune d'elle un bébé endormi coiffé d'un bonichon de laine. Une autre Sœur avait pris le petit frère, tout en secouant la tête : « Il va mourir, il faut le baptiser tout de suite ! » Phúc l'avait vue prendre une bouteille pleine d'une eau qui devait être un médicament, et la verser sur la petite tête déjà pendante, en faisant un signe croisé et en récitant des mots rapides, après quoi, elle avait nettoyé le corps décharné, l'avait vêtu, abreuvé d'un peu de lait, couché dans l'un des lits.

Lui aussi, Phúc, avait été lavé, séché, couvert d'habits si chauds et si propres qu'ils semblaient neufs. En passant devant la vaste cuisine, une vieille *bà già* lui avait fait boire du thé brûlant, manger deux grosses cuillerées de riz. Et la main de la petite Sœur l'avait poussé, vite, vite, dans le grand compartiment plein de lumière, de fleurs qui semblaient vraies, de petits enfants et de vieilles gens qui chantaient indéfiniment des prières.

C'est là que les émerveillements de Phúc commençaient. Car au lieu de l'énorme vieux toit écrasant des pagodes, dont le poids courbe vers le sol les têtes et les dos craintifs, au lieu des recoins de ténèbres, où brillent les faces inquiétantes des génies, dont on ne sait jamais s'ils seront bienveillants ou hostiles, les murs illuminés de cette pagode-ci s'élevaient

en voûtes blanches, hautes, claires, comme dans le royaume des Nuages où vit l'Empereur de Jade, dont le vieux Toàn lui avait dit le conte, à la fête de la Lune, au bord de l'arroyo des jonques.

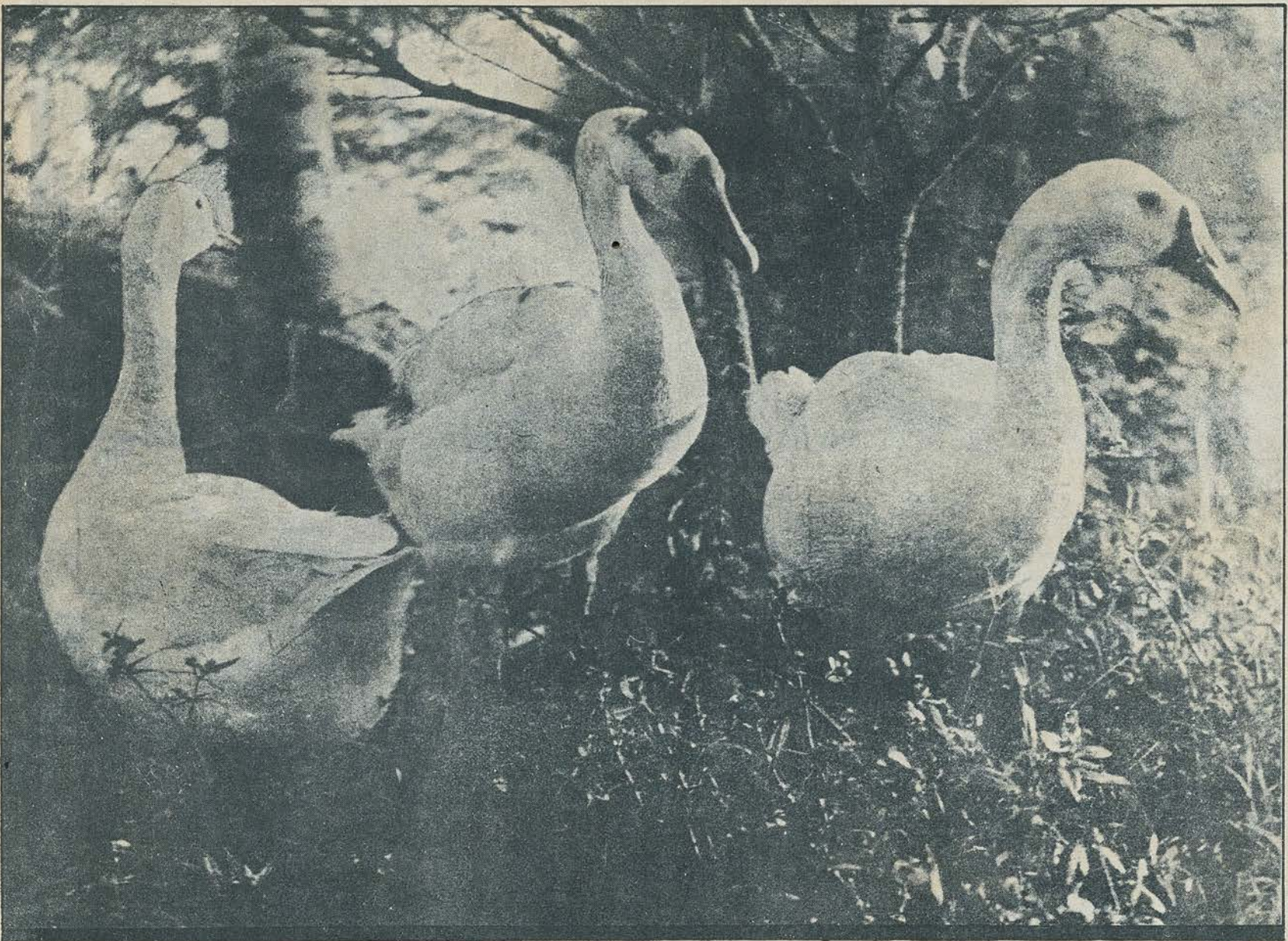
L'encens des brûle-parfums non plus n'avait pas la même senteur, et ce n'était plus le son mat du *mô* de bois creux, frappé par le maillet du bonze, ni les cliquetis des baguettes divinatoires qui devaient attirer l'esprit toujours distrait du dieu, mais une clochette argentine, secouée joyeusement par un *bé con* en longue robe. Pas de statues dorées devant qui se doivent faire les grands lays. Mais les images, sur les murs, d'un *Ông tày* portant une croix sur ses épaules, celui que la petite Hoa lui avait montré un jour en l'appelant : « Bouddha Jésus ».



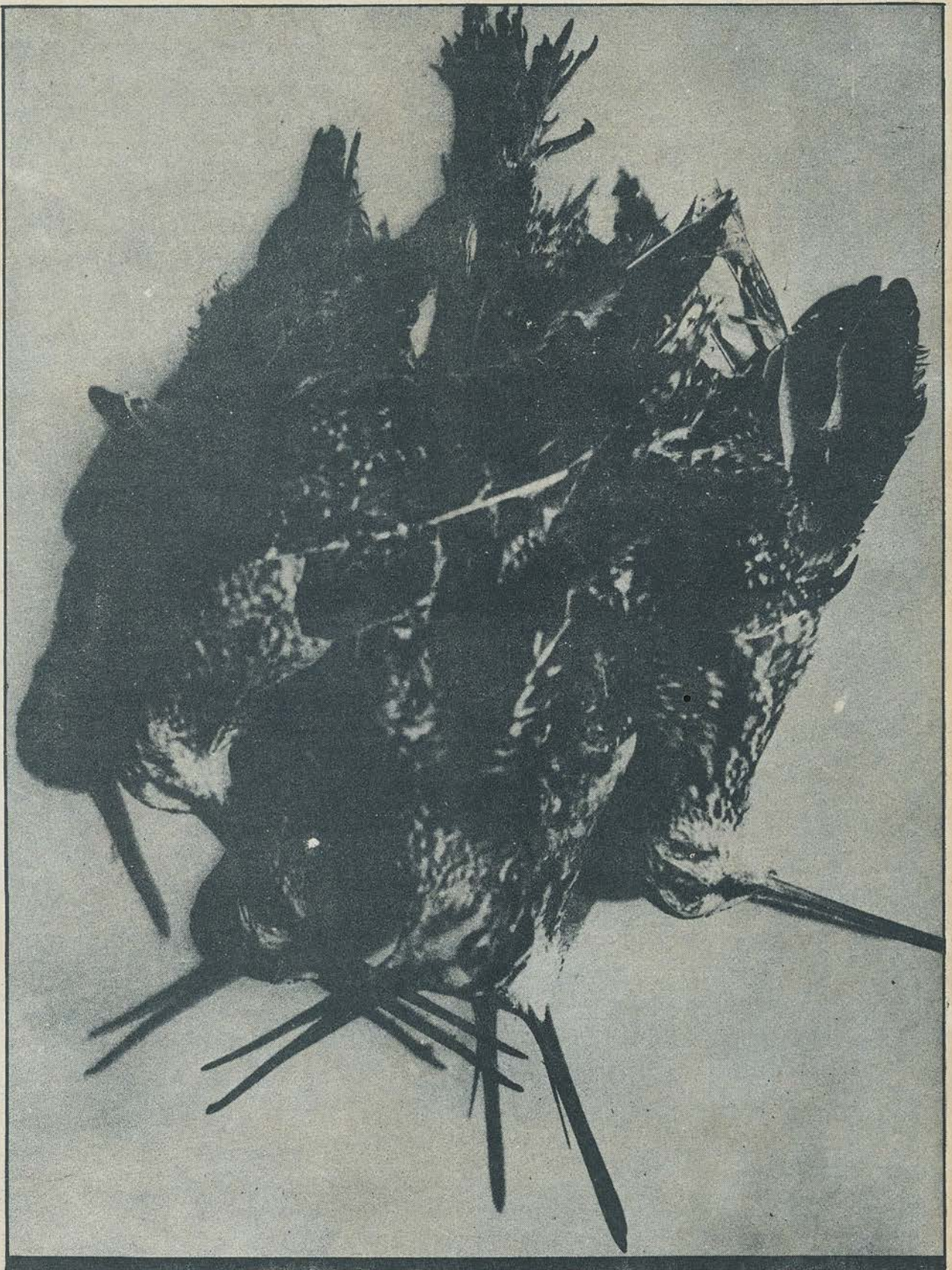
Surtout, juste en face de Phúc, aux pieds d'une *Quan Âm* bien belle, vêtue de blanc et de bleu, il y avait une sorte de montagne, en papier habilement froissé, tout ornée de fleurs, de plantes, d'étoiles brillantes, et d'une foule de personnages hauts comme la main, entourant un bébé pareil au petit frère, couché sur la paille, entre un bœuf et un petit cheval.

(Lire la suite page 33.)

Les éléments d'un sérieux Réveillon...



... les bonnes oies de Noël que vous mangerez des yeux...



... un bouquet de bécassines pour un pâté...

... et le dessert de fruits exotiques.



Photos VO-AN-NINH



Roger DUCAMP, Conservateur des Eaux et Forêts.

ROGER DUCAMP

Conservateur des Eaux et Forêts (1861-1938)

par P. L. R.

JE n'oublierai jamais mon premier contact avec Roger Ducamp. J'étais encore élève à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Nancy. Une tournée d'études nous avait conduits dans la conservation de Nîmes qu'il dirigeait. Je le revois faisant en notre compagnie l'ascension du mont Lozère, en tenue, toutes décorations pendantes et son éventail à la main. Tout cela, parce qu'au sommet, il avait projeté de remettre avec une certaine pompe, devant toute la promotion, une médaille forestière à un vieux brigadier, célèbre dans la région par son dévouement à la cause de la restauration des montagnes par le reboisement. C'était là tout Ducamp, aimant ce qu'il fallait de panache pour impressionner ses collaborateurs et ses auditeurs et en faire des adeptes de sa croisade pour la forêt. Pendant les quelques jours passés avec lui, il nous avait profondément émus par l'enthousiasme avec lequel il nous avait parlé de la lutte qu'il menait pour la défense de la forêt méditerranéenne qui, si souvent, n'a de forêt que le nom. Cet enthousiasme avait cependant provoqué chez moi un certain étonnement. J'avais déjà opté pour le Service Forestier de l'Indochine. Je n'étais pas sans savoir que Ducamp avait été un des grands sylviculteurs d'ici ; je trouvais étrange qu'un forestier ayant travaillé dans ce que je croyais être la grande et luxuriante forêt indochinoise pût se passionner pour la pauvre forêt méditerranéenne, saccagée par les abus et détruite par les incendies périodiques. Quelles n'étaient pas mes illusions ! Il a fallu que je sois en Indochine pour mieux connaître Ducamp dans son œuvre et pour comprendre que la forêt indochinoise, malgré certains dehors brillants, est bien méditerranéenne par sa pauvreté, par les abus dont elle est l'objet, par la destruction qui la menace. C'est ce qu'avait parfaitement compris Ducamp et il est certain qu'il trouvait très normal de batailler en France pour la forêt méditerranéenne comme il l'avait fait ici pour la forêt indochinoise.

Roger Ducamp fut un passionné. Cela perçait dans son regard, se devinait dans son visage tourmenté, dans ses gestes immenses. Sa passion c'était la forêt, la sylve, comme il aimait à la nommer. « La forêt m'est une obsession », disait-il. Il avait le culte de l'arbre ; ses seuls ennemis furent les ennemis des plantes. Cet exalté du devoir du forestier consacra de 1899 à 1913 toute son activité à l'Indochine. Pendant quatorze ans, il eut comme seul souci d'organiser au mieux ici le Service des Eaux et Forêts qui lui avait été confié par M. le Gouverneur Général Paul Doumer.

Né à Nîmes le 31 mars 1861, d'une vieille famille protestante, Ducamp, après de brillantes études à l'Institut national agronomique et à l'Ecole nationale des Eaux et Forêts de Nancy, commença en 1884 une carrière métropolitaine qui semblait devoir être sans histoire. Mais un drame familial, la perte tragique de sa femme, l'amena à quitter la France. Accrédité en 1897 auprès de l'Ambassade de France à Saint-Petersbourg pour un congrès international de géologie, il en profita pour visiter la Transcaspié, la Perse, la Crimée, la Roumanie et l'Autriche. En 1899, il fut envoyé en mission forestière en Indochine et, en 1900, le Gouverneur Général Paul Doumer obtint que sa mission fût transformée en détachement. Dès son arrivée ici, Ducamp s'attacha à l'étude des différents problèmes forestiers indochinois. Ceux concernant les rapports de la forêt avec la climatologie et le régime des eaux, qui étaient l'objet de ses préoccupations constantes et qui l'amènèrent à faire des voyages aux Indes (1905), au Yunnan, au Japon et en Sibérie (1907 et 1908), retinrent particulièrement son attention. Il racontait volontiers à ce sujet l'anecdote suivante : « En 1904, l'Empereur d'Annam devait honorer de sa présence la clôture des grandes manœuvres. Roger Ducamp qui faisait alors un stage comme officier d'état-major, fut chargé de prévenir le Quartier Général de l'arrivée de la chaloupe impériale. Pour exercer sa surveillance, il

se tenait sur l'estacade de Phu-lang-thuong, non loin de l'amiral Bayle, commandant l'escadre d'Extrême-Orient. Intrigué par la présence d'un forestier à cet endroit et à cette heure, l'amiral ne cessait de l'examiner avec étonnement, si bien que Ducamp alla se présenter à lui et la conversation s'engagea sur le but de sa mission militaire pour se continuer sur celui de sa mission forestière.

» — Il y a donc des forêts dans ce pays ? Et que pouvez-vous en faire ? dit l'amiral.

» — Permettre à vos navires de remonter la rivière de Saigon en protégeant les forêts de son bassin, et essayer de rendre le fleuve Rouge navigable, car ce n'est pas un fleuve, à vrai dire, mais un torrent pire que notre Loire. »

La correspondance de l'amiral Bayle montre qu'une amitié solide et affectueuse s'ensuivit.

L'idée qui préside aux travaux actuellement en cours pour faire de Haiphong un port en eaux claires (séparation des eaux des bassins du fleuve Rouge et du sông Thai-binh) fut indiquée par lui dès 1912. Il lutta constamment ensuite pour la faire admettre et ce fut une grande joie des dernières années de sa vie d'apprendre que des études avaient été entreprises en vue de préciser ses possibilités de réalisation.

Mais c'est surtout dans l'organisation du Service Forestier de l'Indochine, dont il fut nommé le Chef en 1902, qu'il donna toute sa mesure. Grande et difficile tâche s'il en fut ! Ce Service était quasiment inexistant et le peu qui fonctionnait en Cochinchine et au Cambodge reposait sur des bases tellement absurdes que tout était à reprendre. Certes, dès 1862, l'amiral Bonard avait pris quelques mesures pour assurer la conservation de la forêt indochinoise, car il n'ignorait pas, comme tous les marins, ayant connu la marine en bois, l'importance de la forêt. Il ne faut pas oublier, en effet, que c'est Colbert qui, pour rénover la Marine royale, fut amené, en France, en 1669, à réformer et réorganiser l'Administration des Eaux et Forêts sur des bases qui se sont conservées sensiblement intactes jusqu'à nos jours. Malheureusement, les règles posées par l'amiral Bonard avaient été bien perdues de vue, par la suite, et à la fin du siècle, les quelques rares forestiers existants étaient considérés comme des percepteurs d'impôt placés aux nœuds de navigation fluviale où ils attendaient le passage des produits forestiers pour leur faire acquitter des droits qui avaient de plus en plus le caractère d'un impôt. Ils avaient perdu tout

contact avec la forêt elle-même qu'ils ne connaissaient pas et où ils ne s'aventuraient presque jamais. Ducamp cria au scandale avec la fougue et la sincérité qui lui étaient propres ; il alerta tous les services responsables, particulièrement les bureaux du Gouvernement général et les services financiers. Il convainquit des irréductibles et obtint carte blanche du Gouverneur Général lui-même. C'est alors que commença sa grande œuvre. Tout était à faire. Il trouva des collaborateurs parmi ses jeunes camarades de l'Ecole Forestière, il recruta en France et en Indochine des gardes auxquels il sut inculquer la flamme qui l'animait et il mit sur pied cette réalisation immédiatement viable : le Service Forestier de l'Indochine. Il le divisa en circonscriptions (une par pays de l'Union) et subdivisa chacune d'elles en cantonnements et divisions, dont les chefs recevaient de lui sous forme de circulaires, encore appliquées actuellement sous le nom de « Circulaires Ducamp », des instructions précises sur la tâche à accomplir. Le travail était chronométré, les difficultés sérieuses. Tout nouveau chef de division devait, en premier lieu, effectuer une reconnaissance détaillée des boisements qui lui étaient confiés. Cela nécessitait de nombreuses tournées qui, toutes, faisaient l'objet d'un rapport qu'il corrigeait lui-même, l'annotant de son écriture bien spéciale, souvent difficile à déchiffrer mais dont les remarques étaient toujours frappées au coin du parfait bon sens. Il savait doser artistement les blâmes et les encouragements, pour exalter au mieux la personnalité de chacun et en obtenir le maximum de rendement. Il voulait qu'après cette reconnaissance générale, les boisements étudiés fussent nettement classés en catégories : les forêts où l'on pouvait travailler tout de suite, celles qui devaient être abandonnées à l'agriculture, celles enfin trop difficiles d'accès où l'action devait être remise à plus tard. Dans les premières, commençaient les travaux de reconnaissance plus détaillée, la prospection botanique, les levés topographiques et enfin l'inscription, par le classement en réserve, au sommier général des Forêts d'Indochine. Longtemps après, à la suite d'essais divers d'exploitation, on aménageait ces forêts, c'est-à-dire qu'on les dotait d'un règlement d'exploitation, loi à suivre par les forestiers de l'avenir, qui devait permettre, en tirant le revenu maximum de ce capital collectif qu'est la forêt, d'en assurer la pérennité et, s'il y avait lieu, l'amélioration. Comme tous les travaux forestiers, cette mise au point d'un Service vraiment technique, d'un in-

térêt vital pour la collectivité indochinoise, demandait des efforts constants et une grande activité. Il sut la demander à ses subordonnés, en en donnant lui-même un constant exemple. Toujours sur les routes, connaissant toutes les forêts un peu importantes, il allait voir chacun, remontant les découragés, calmant les exaltés, galvanisant les apathiques. Il voyait tout, s'intéressait à tout. Certains le jalouaient, d'autres le trouvaient trop sévère, d'autres parlaient de douce folie. Cela lui était indifférent et, servi par ses qualités d'organisateur remarquable, il ne dévia jamais de la ligne qu'il s'était fixée. L'Indochine lui doit d'avoir eu, trente ans avant les autres colonies françaises, un Service forestier digne de ce nom. Or, si trente ans c'est peu de chose en matière forestière et pour un pays forestièrement organisé, c'est au contraire beaucoup pour un pays où la forêt est en voie de disparition, ce qui était le cas de l'Indochine. Nous lui en devons tous, Français et Indochinois, une grande reconnaissance et il est bon que son nom, si connu des forestiers, soit honoré de tous, car, si le climat indochinois ne s'est pas trop perturbé depuis un demi-siècle, si beaucoup de rivières continuent à couler sans trop d'irrégularités, si les rizières de l'Ouest cochinchinois continuent à être prospères, c'est que partout une administration lutte sans cesse pour mettre un frein aux ravages du ray ou des incendies, aux dégâts des coupes abusives, aux calamités d'un déboisement inconsidéré. Un ancien administrateur des Services civils, Gouverneur honoraire des Colonies, lui écrivait en 1938 : « Il n'est pas douteux que c'est grâce à vous que la forêt indochinoise a été sauvée de la destruction totale qui la menaçait... ».

Certes, le Gouverneur Général Doumer a fait beaucoup pour l'Indochine, mais un de ses plus grands bienfaits est sans aucun doute de lui avoir donné Ducamp, d'avoir su l'imposer à certains bureaux incompréhensifs et de lui avoir permis de créer le

Service Forestier d'Indochine, qui, après cette brillante impulsion, continue l'œuvre commencée. Ayant quitté l'Indochine en 1913, Ducamp espérait bien y revenir pour voir son enfant en voie de croissance. Il n'a pas pu mettre ce projet à exécution, mais il revivait ici en la personne de ses élèves, tous les forestiers, gardes et inspecteurs qui avaient pu profiter de sa parole et de ses conseils, en la personne d'un neveu comme lui forestier ici, en la personne enfin de ses jeunes camarades de l'Ecole qu'il suivait et guidait de loin. Dans une de ses dernières lettres adressée à l'un d'eux, ne disait-il pas : « Votre dernière lettre vaut pour moi, mon cher camarade, mieux qu'un grand cordon de n'importe quoi... Merci... Je suis plein de joie admirative à voir le chemin parcouru depuis vingt-cinq ans et cela, malgré la guerre et les résistances de toutes sortes. Je vous sens très près de mes vœux, celles qui sont issues du pur « esprit de Nancy », d'où nous vient en toute objectivité la force nécessaire pour imposer les vérités qui, de la sylve, s'exhalent... Ordre, méthode, discipline, tout est là. Alors, allez de l'avant. Créez un coude-à-coude entre ceux qui ont du cran. Formez cabale honorable parce que solide et surtout prenez garde, mon cher R..., ne perdez pas le pur esprit forestier et, à l'occasion, faites savoir aux uns et aux autres parmi les jeunes qui marchent, ceux de la 105^e promotion en particulier, que le vieux Ducamp de la 58^e aimerait causer métier avec eux... ».

Ces paroles étaient celles d'un vieillard de soixante-dix-sept ans qui, de son jardin de Nîmes, suivait et conseillait, comme de véritables disciples, ses jeunes camarades indochinois qui ont à cœur de continuer son œuvre. Son souvenir est resté si vivant parmi eux qu'à l'annonce de sa mort, vingt-cinq ans après qu'il eut quitté l'Indochine pour la dernière fois, les pavillons de tous les postes forestiers furent mis en berne pendant une journée entière.

PETITE GÉOGRAPHIE SOURIANTE

DU TONKIN ⁽¹⁾

par René DANJAL

CHAPITRE PREMIER

SITUATION ET LIMITES. — Le Tonkin est le plus septentrional des cinq Etats de l'Union Indochinoise (qui sont six en comptant Fort-Bayard). Il s'approche au nord de la ligne du Tropique du Cancer, mais sans oser la toucher (crainte de contagion sans doute).

Il est limité au nord et à l'est par la Chine, qui prend un certain nombre de noms variés (Kouang-Toung, Kouang-Si, Yunnan), ce qui d'ailleurs ne trompe personne ; à l'ouest, par le Laos ; au sud, par l'Annam (2) ; enfin, au sud-est, par une étendue marine appelée, par une singulière rencontre, golfe du Tonkin (3).

Le Tonkin s'étend paresseusement sur une superficie d'environ 2.850.000 mâu, ce qui ferait en France, compte tenu de la dilatation, 103.450 km². Cette superficie s'accroît lentement mais régulièrement par l'apport des boues arrachées à la Chine (4) et charriées par les fleuves qui les déposent à leurs embouchures, créant ainsi les « lais de mer » (5). Le gain réalisé atteint en certains points une dizaine de mètres par an. Nos lecteurs auront donc soin, dans mille ans, de rectifier de quelques centaines de kilomètres carrés le chiffre précédent.

DEUXIEME CHAPITRE

RELIEF. — Leurs positions respectives sur les cartes ont fait distinguer au Tonkin la haute, la moyenne et la basse région. Par un heureux hasard, il se trouve que les reliefs respectifs répondent à peu près à ces définitions.

L'ossature du relief est constituée par le prolongement de la chaîne Annamitique qui, je ne sais pourquoi, n'est pas appelée ici chaîne Tonkinoise. Mais alors que dans les autres pays du Sud cette chaîne s'allonge bien sagement entre l'Annam et le Laos pour aller prendre sa retraite à Dalat, ici, au contraire, à l'approche des divers massifs chinois, birmans, et à peine plus loin hindous, elle se croit obligée de prendre des allures infiniment moins simples et plus tourmentées. L'émulation lui fait même en cette occasion atteindre la cote la plus élevée d'Indochine, dans le voisinage de la frontière

du Yunnan, avec le Fan-Si-Pan (3.142 mètres), si les nombreuses escalades qu'il a subies ne l'ont pas usé depuis sa dernière mensuration (6). D'une façon générale d'ailleurs, de part et d'autre de ce point culminant et tout le long de la frontière chinoise et de celle du Laos, c'est une vraie pagaille où le géographe le plus épris de clarté ne saurait tracer ces traits épais schématisant sur les cartes les chaînes et les plissements principaux, terreur de nos regrettées années d'étude.

La moyenne région constitue entre les deux autres une transition évidente, que son nom devrait suffire à caractériser. Elle présente deux massifs remarquables, plantés de part et d'autre du débouché du fleuve Rouge dans le Delta, en un style qui a certainement inspiré depuis lors tous les architectes locaux dans leurs entrées monumentales de stades.

Ces deux massifs portent chacun trois sommets principaux d'où leurs noms de Tam-Dao (7) et de Ba-Vi (8).

La basse région, constituée essentiellement par les deltas du fleuve Rouge et de ses satellites (voir plus loin) est une immense étendue plate, auprès de laquelle la Beauce semblerait chaotique. N'étaient les haies de bambous, et le peu de transparence de l'atmosphère, la vue s'y étendrait volontiers sur plus de 200 kilomètres.

(1) Ces pages ont obtenu le premier prix à notre concours d'humour.

(2) Il faut noter toutefois que la Porte d'Annam se trouve environ 250 kilomètres au sud : on entre donc du Tonkin en Annam sans frapper, ce qui se conçoit, étant données les excellentes relations des deux pays.

(3) Certains auteurs n'hésitent pas à affirmer que ce nom vient de la dénomination du pays qui nous occupe : la question étant controversée, nous ne prendrons pas parti.

(4) Importation libre, jusqu'à présent tout au moins.

(5) Qui ne sont réellement pas beaux.

(6) Le mont Blanc a bien perdu trois mètres depuis le début du siècle.

(7) Tam veut dire huit en annamite, mais il doit y avoir dans cette exagération une intention de flatterie envers le génie de la montagne.

(8) De Ba qui veut dire trois en annamite et Vi, racine qui, dans de nombreuses langues du groupe indo-européen, évoque une idée de pointe (voir à ce sujet *l'Annamite mère des langues*, cette œuvre magistrale).

TROISIEME CHAPITRE

COURS D'EAU. — La grande artère du Tonkin est le fleuve Rouge. Grises en hiver, chocolat en été (sales en toutes saisons), ses eaux descendent du Yunnan, traversent toute la haute et la moyenne région du nord-ouest au sud-est, suivant en gros une ligne droite de Lao-kay à Phu-tho (9).



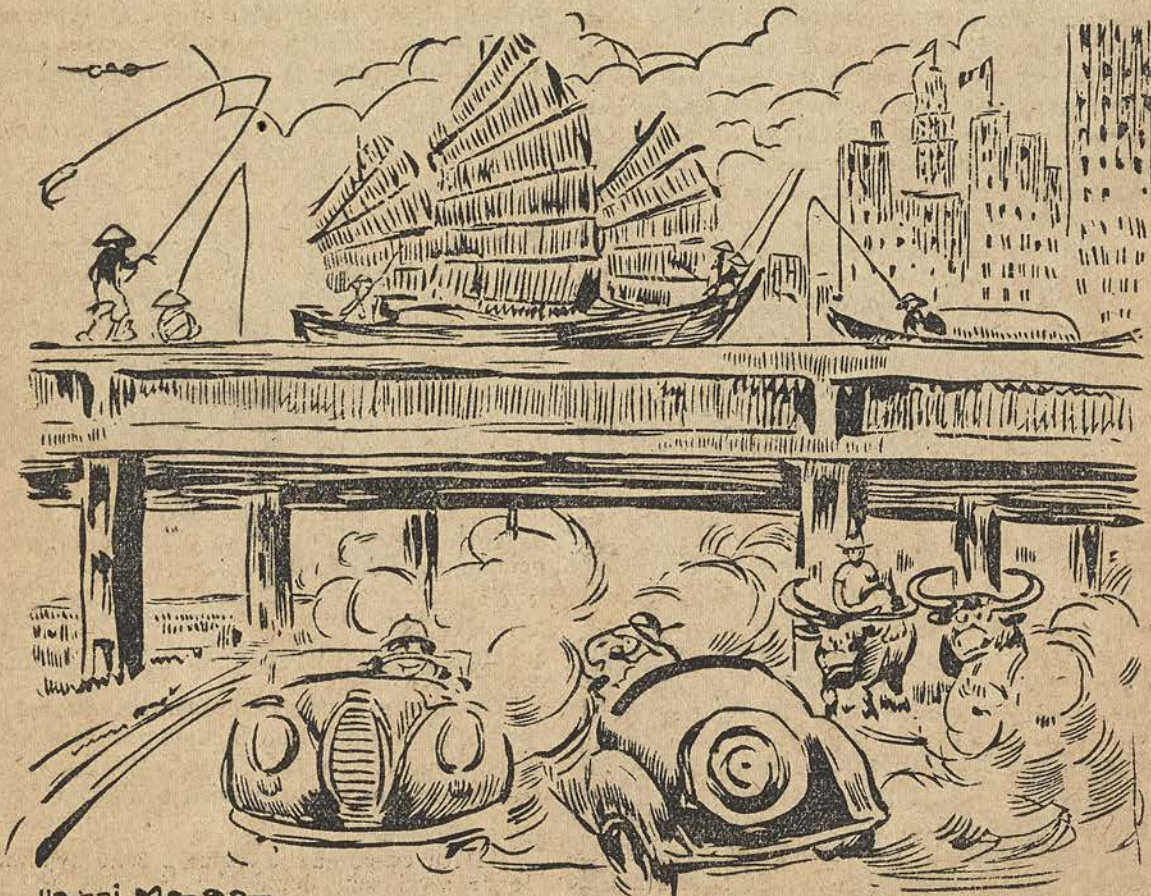
A son débouché dans la basse région (tel un président de cour, en rouge, se fait escorter de ses deux assesseurs, en noir, à son

entrée dans le prétoire), il reçoit de part et d'autre ses deux principaux affluents, la rivière Noire et la rivière Claire (10).

Mais une fois là, se sentant en possession de tous les moyens et voyant s'offrir à lui la vaste étendue désespérément plate du Delta, voilà notre fleuve qui se sent pris d'irrésistibles envies d'école buissonnière, lance un bras par ci, un canal par là, va faire une petite visite à d'autres rivières d'origines plus modestes qui, trop honorées, la lui rendent aussitôt, si bien que en fin de compte tout le pays est couvert d'un réseau de voies d'eau, à sec par moments, mugissantes, bouillonnantes et parfois débordantes à d'au-

(9) Cette ligne droite est en réalité une suite ininterrompue de petites sinuosités, comme s'en rendent parfaitement compte, au mal de mer résultant, les voyageurs des trains qui entre ces mêmes villes suivent son cours.

(10) Encore deux appellations imméritées : la rivière Noire ne saurait tout de même pas remplacer l'encre de Chine. Par contre la rivière Claire l'est à peu près comme est clairvoyant un borgne au milieu d'aveugles.



Hanni Maqa

Vue des berges anciennes du Fleuve Rouge en 4444 dans la gran'e banlieue de Hanoi.
Au fond, se profilent les gratte-ciel des cités édifiées par l'argent des cleux ayant gagné à la Lo'erie Indochinoise
et aussi avec celui de quelques grands ancêtres auxquels le marché noir a réussi.

(D'après photographie.)

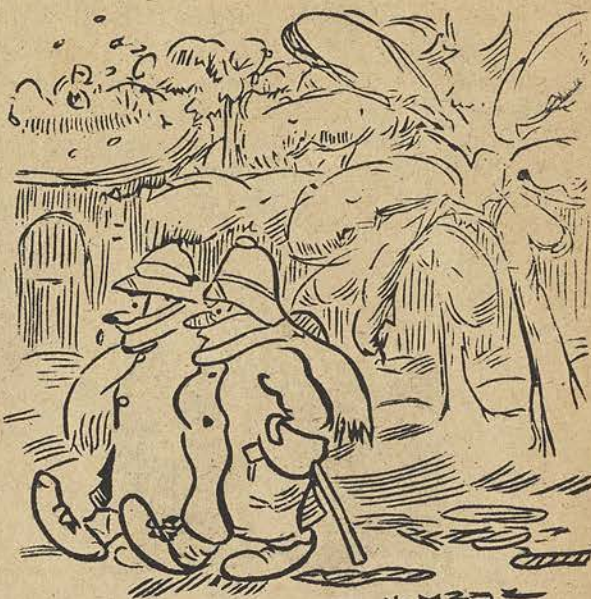
tres qui font le désespoir des écoliers (pour les cartes à dessiner), des ingénieurs des Travaux Publics (pour les digues à surveiller et renforcer continuellement, et les multiples ponts à construire pour la moindre route), des transporteurs fluviaux (qui ne savent jamais si tel cours d'eau sera huit jours après praticable, voire au même endroit)... et même des artistes (car ces grands rubans d'eau fangeuse aux bords nus n'ont rien pour les inspirer), mais aussi qui ont fait la richesse du pays, je devrais même dire qui ont fait le pays (quoique, au fond, il en est un peu de la basse région et du delta du fleuve comme de l'œuf et de la poule : chacun d'eux fait l'autre, mais bien malin qui dira lequel a commencé).

Ce sont, en effet, les alluvions apportées par le fleuve qui ont constitué toute cette région du pays (au prix actuel des coolies terrassiers, voyez ce que ça représente !). Du reste, cet apport d'alluvions continue et non seulement aux embouchures comme dit plus haut, mais aussi dans les lits mêmes des fleuves qui graduellement s'ensavent et s'exhaussent entre leurs digues. Celles-ci sont bien obligées de suivre le mouvement, si bien qu'on peut très raisonnablement envisager de voir, dans quelques centaines d'années, les cours d'eau circulant dans des lits suspendus au-dessus des routes et des rizières à la manière des métros aériens (11).

QUATRIEME CHAPITRE

CLIMAT. — On distingue au Tonkin trois saisons : la saison des pluies, la saison du crachin, et la saison humide. Parfois, cependant, une heureuse diversion peut être apportée, au début de l'été, par quelques orages impressionnants, accompagnés évidemment d'averses torrentielles, ou encore un peu plus tard (septembre et octobre principalement) par des typhons (12) dévastateurs, dont les trombes d'eau se prolongent généralement par deux ou trois jours de fortes précipitations ininterrompues.

Contrairement aux autres pays de l'Union Indochinoise, la température varie au Tonkin de façon notable. Il existe même (ce qui ne manque pas de surprendre les gens de France qui ne s'attendent certes pas à cela de la part d'un pays exactement tropical) un véritable hiver, avec presque toutes ses caractéristiques : manteaux et pardessus, cache-nez, feu dans les cheminées, rhumes de cerveau, etc... Seules y manquent la neige et la glace. De mémoire de Hanoïen on n'a encore jamais patiné sur le Petit Lac, bien qu'un dicton, sans doute un peu tendancieux



Il neigeait ! Il neigeait toujours !

affirme qu'au Tonkin l'eau gèle à $+7$ degrés. Il est vrai, au demeurant que ces froids, malgré leurs caractéristiques thermométriques modestes, sont souvent plus désagréables à supporter que les fortes gelées de France.



Avec le refroidissement graduel du globe, un jour viendra où le patinage sur le petit lac ne sera plus un mythe.

De même à l'autre extrémité, on est surpris d'apprendre que le thermomètre atteint rarement 40° en été : car le Tonkin a bien réellement le triste privilège d'offrir un des

(11) Qu'est-ce que je risque à cette hypothèse ? Je ne serai sans doute plus là (vous non plus, hélas !) pour la vérifier.

(12) Je ne me mêlerai pas de décrire un typhon. Se reporter aux multiples ouvrages littéraires qu'il a inspirés, de CONRAD à N. BROMFIELD (sans compter le cinéma).



Photo NGUYỄN-DUY-KIÊN

Pour vous qui êtes loin de la rue de la Soie et de la rue Catinat, cette semaine des fêtes de fin d'année, ces filles-fleurs vous apporteront un peu des élégances et des plaisirs de la ville et le sourire de leurs vingt ans, comme une promesse d'heureuse et paisible année nouvelle.

Photo VU-VAN LAI



Photo LÉ-DINH-CHU



Hanoi.
Rue de la Soie.



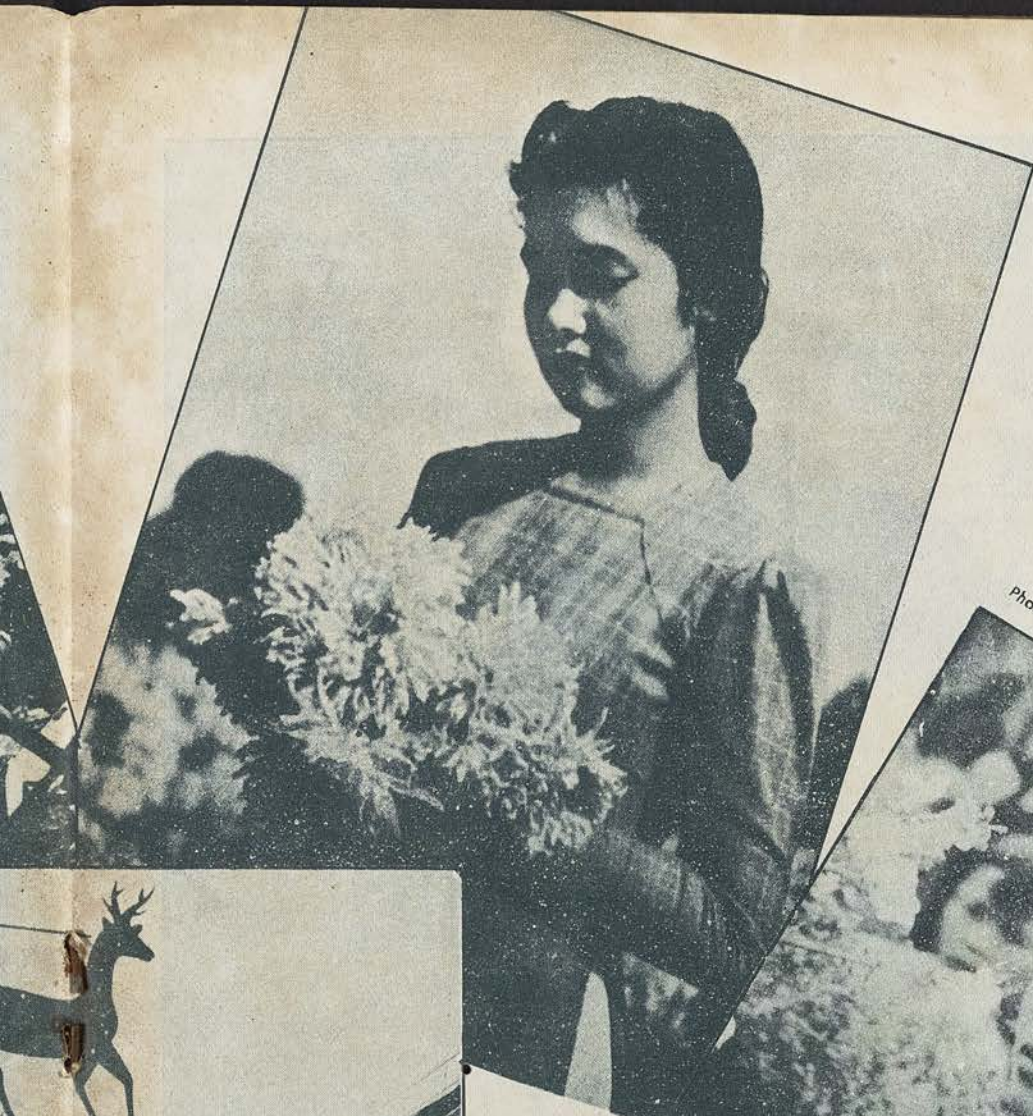


Photo LE-DINH-CHU



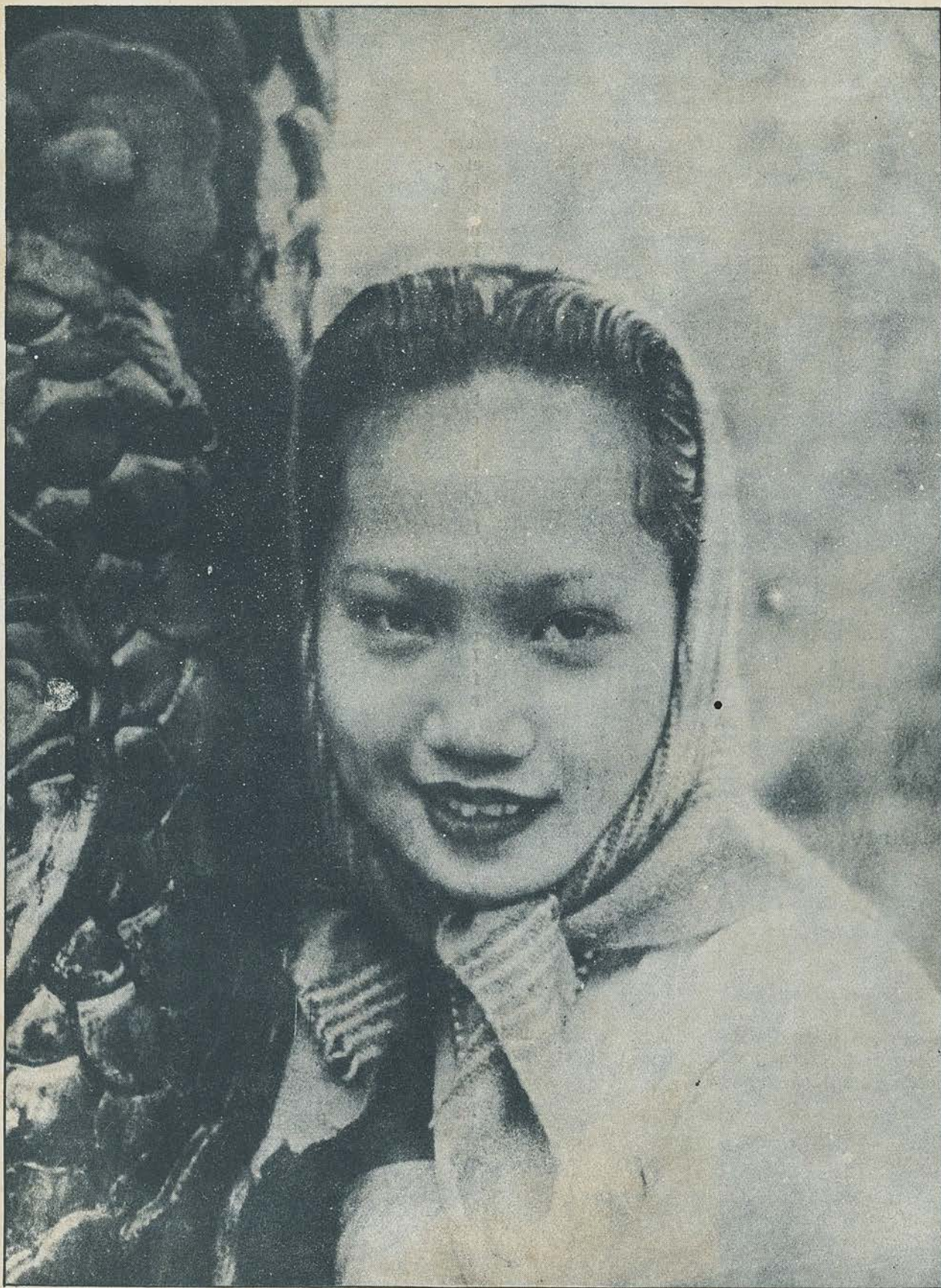


Photo YOUNG

étés les plus pénibles à supporter, bien qu'il soit loin d'être des plus chauds.

Au reste, toutes ces notions sur le climat du Tonkin sont fort sujettes à discussion. On parle toujours, en effet, pour baser ces notions, de températures et de climats moyens. Or, il est un fait avéré (le seul peut-être en ces matières) : c'est qu'au Tonkin il n'y a pas de climat moyen ; il n'y a que des années exceptionnelles. On ne peut donc énoncer une loi climatologique quelconque sans risquer d'entendre vingt personnes vous répondre aussitôt : « Ah ! vous croyez cela ? Eh bien, moi, depuis dix ans (ou quinze, ou vingt, ou quarante) que je suis au Tonkin, je ne l'ai jamais vu, vous m'entendez, jamais ! ». Et le pire, c'est que ce sera vrai.



« Depuis 58 ans que je suis au Tonkin, je ne l'ai jamais vu... »

Pourtant un point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est la perpétuelle saturation de l'air. L'humidité prend au Tonkin les proportions d'un défi.

La culture des champignons sur et dans chaussures et vêtements, la liquéfaction spontanée du sel et du sucre, l'analyse automatique en ses planches et bâtons élémentaires de tout meuble, le désaccord permanent des pianos (des cordes vocales aussi souvent !) sont autant de manifestations classiques dans ce pays.



Bref, c'est à un point que les rares manifestations de sécheresse (13) ne peuvent avoir qu'une source étrangère au pays : de temps en temps (pas même chaque année, et pour quelques jours seulement) on échappe à cette perpétuelle saturation grâce à un vent chaud et sec venu du Laos, et dénommé sans doute pour cette raison « vent du Laos ». Soyons justes d'ailleurs : tous les Tonkinois sont d'accord pour trouver ce temps-là encore plus désagréable que le climat normal.

CINQUIÈME CHAPITRE

POPULATION. — Le fond de la population est de race jaune : c'est-à-dire qu'on y chercherait en vain des teints de renoncules ou de coucous pétris, mais qu'on y trouve toute la gamme depuis le plus délicat ivoire jusqu'au bistre soutenu.

On distingue dans la population du cru les indigènes, les Indochinois et les autochtones. Il ne faut surtout pas confondre ces trois catégories, comme y serait enclin le bien connu « vain peuple ».

L'indigène forme le fond de la population rurale, ceux qu'on appelle les « nhà quê ». L'Indochinois au contraire fréquente de préférence les villes : il est en général lettré, sinon instruit, s'habille et vit plus ou moins à



... corps d'élite : la garde recrutée principalement etc...

l'européenne : à la différence physique de la précédente catégorie, souvent les femmes portent les cheveux courts et les hommes les cheveux longs ; mais frisés chez les uns et les autres. Cette catégorie fournit principalement les commerçants et les fonctionnaires : elle a aussi récemment donné son nom à un corps d'élite, la Garde, recrutée principalement, faut-il croire, dans ses rangs.

(13) Je parle là de véritables manifestations atmosphériques ; car, par ailleurs, il n'est tout de même pas exceptionnel pour les étudiants de rester secs à leurs examens... ni pour certaines grandes personnes de boire sec (certains esprits chagrins estiment même l'un et l'autre cas un peu trop fréquents).

Quant aux Autochtones, on les trouve principalement en Moyenne et en Haute Région (14). Ils se caractérisent aux yeux les moins avertis par des costumes infiniment plus colorés que le terne « cu nâu », du delta, et qui, souvent, ont aidé à différencier entre elles diverses familles : ainsi les tai blancs dont les femmes portent un corsage blanc (avec une jupe noire), tandis que les tai noirs portent une jupe noire (avec un corsage blanc). Ainsi encore les man « coc » dont le costume est bigarré comme le plumage du volatile du même nom.

Nous citerons encore à côté des principaux groupes ethniques (ceux cités ci-dessus, Mans et Tais, auxquels on doit ajouter les Mèos et les Muongs) quelques sous-groupes particulièrement intéressants, tels que les Ho-Pio-Man, ayant inspiré toute une littérature mondiale, dont on annonce d'ailleurs depuis longtemps la prochaine disparition et les Coc-Tai qui, au contraire, semblent se multiplier de plus en plus, surtout parmi les populations urbaines et en dépit des difficultés d'approvisionnement.

En dehors de cette population de base, les deux grandes fourmilières humaines voisines, Chine et Indes (15) ont fourni chacune un important contingent : la première se retrouve dans les commerces, d'alimentation principalement (16), la seconde dans le commerce également, mais plutôt de tissus, de cigarettes... ou d'argent.



...dans le commerce...

Si les Asiatiques présentent au Tonkin une remarquable diversité de nuances épidermiques, il est juste d'ajouter que les Européens ne leur cèdent en rien sur ce point. En dehors de nombreux teints jaunes ou même verdâtres d'origine plus ou moins ictériques, et de quelques-uns du plus beau rubicond, attribués par certains ethnologues à de trop nombreux croisements avec les Coc-Tai signalés plus haut, on trouve, en

particulier dans l'armée, quelques Européens du plus beau noir.

Quant à l'effectif de cette population, je ne me hasarderai pas à donner un chiffre, car ce pays offre une telle natalité (une des plus fortes du monde) que le temps de l'écrire, il serait déjà faux. Qu'on sache simplement que dans certaines provinces du Delta règnent les plus fortes densités de population du monde entier. Je n'irai pas jusqu'à soutenir, comme ont cru pouvoir le faire certains auteurs tendancieux ou mal informés, que si l'on voit dans ce pays tant de gens dormir le jour, c'est qu'il n'y a pas assez de nuit pour tout le monde ; ni que si l'on rencontre tant de bécons grimpés sur des buffles c'est qu'ils n'ont pas de place par terre pour leurs pieds. Mais les automobilistes du bienheureux temps d'avant-guerre peuvent se souvenir qu'en roulant sur les routes, on voyait un perpétuel et mouvant rideau humain s'entr'ouvrir devant vous (oh ! tout juste de ce qu'il fallait au dernier moment... sinon plus tard) pour se refermer d'ailleurs immédiatement sur votre passage.

Les circonstances présentes nous obligent à laisser provisoirement en suspens les deux derniers chapitres qu'aurait dû présenter cette petite géographie pour se conformer aux normes depuis longtemps établies par les maîtres du genre, Schrader, Gallouédec et autres Maurette, à savoir : « Ressources naturelles et industries » et « Voies de communications ».

On comprendra aisément pourquoi.

Nous nous excusons donc auprès de nos chers futurs lecteurs d'interrompre ici la « Petite Géographie Souriante (... ou Grimaçante ?) du Tonkin ».

(Tous droits de traduction ou d'adaptation cinématographique réservés pour tous pays, y compris Kouang-tchéou-wan et les pays moïs.)

(14) Et encore dans les vallées seulement de la Haute Région. Les sommets sont au contraire fréquentés par une race tout à fait spéciale, les « Estivants ».

(15) Malgré la sémantique, les Indochinois ne sont nullement des métis d'Hindous et de Chinois.

(16) Au point que dans le langage courant, « aller chez le Chinois » veut dire aller à l'épicerie.



il y a cinquante ans"

(Suite)

(Novembre-Décembre 1894)

Extraits de presse recueillis par R. D.

1^{er} novembre.

LES EXAMENS TRIENNAUX A NAM-DINH.

M. le Résident Supérieur au Tonkin, accompagné de M. Brou, directeur des Postes, avait pris la chaloupe *Tuyên-quan* pour aller assister, à Nam-dinh, à l'ouverture des épreuves des examens triennaux.

Par suite des basses-eaux, les voyageurs se sont échoués en aval de Batrang et les autorités ont dû faire demi-tour, après avoir prévenu qu'on ne les attende pas pour commencer les travaux.

Cette année, il y a onze mille candidats, soit deux mille de plus qu'en 1891.

SOIRÉE AU « CHAT D'OR ».

Grande soirée au cabaret du Chat d'or. Il s'agissait d'une soirée d'essai, qui fut d'ailleurs des plus réussies.

Cette expérience démontre qu'il existe à Hanoi suffisamment d'artistes pour qu'on puisse se réunir ainsi tous les quinze jours.

6 novembre.

UN PEU DE SILENCE, S.V.P. !

Lorsqu'un bateau des Messageries arrive à quai, il se croit obligé de siffler pendant plusieurs heures. Ceci encore ne serait rien si MM. les Commissaires n'éprouvaient, au beau milieu de la nuit, la nécessité de faire fonctionner leurs sirènes.

De grâce, respectez le sommeil des paisibles habitants de Haiphong !

AU THÉÂTRE DE HANOI.

Samedi soir, la troupe Debry a donné le *Grand Mogol*.

Une fois de plus, nous sommes dans la pénible nécessité de constater que ni la mise en scène, ni le nombre des artistes ne sont suffisants pour permettre de donner ces opérettes qui exigent une importante figuration.

Pour la représentation des *Mousquetaires au couvent*, qui avait été annoncée comme redonnée « à la demande générale », nous avons pu constater qu'il y avait fort peu de monde.

Il faut supposer que les nombreux spectateurs, qui avaient demandé une réédition de cette jolie opérette, se sont abstenus d'assister à la représentation.

8 novembre.

DÉCAPITATION D'UN PIRATE.

Ces jours derniers, à 4 h. 30 de l'après-midi, a eu lieu, à l'endroit ordinaire des exécutions, près de la porte de Sontay, la décapitation du chef-pirate Nguyễn-ban-Con.

Malgré sa fréquence, ce spectacle gratuit a connu son succès habituel.

9 novembre.

QUE DEVIENT M. CARRIÈRE ?

Le silence, depuis quelque temps, était devenu complet sur le sort de ce prisonnier.

Le bruit avait même couru qu'il serait mort de ses blessures.

Renseignements pris, notre malheureux compatriote est toujours détenu par la bande du pirate Nam-Nam, à environ quatre jours de marche de That-khé.

On a réussi à lui faire envoyer des vivres par les militaires du poste de Yên-lac. Mais l'excessive méfiance du Chinois rend très laborieuse les négociations en vue de son rachat.

10 novembre.

RÉUNION VÉLOCIPÉDISTE A HANOI.

Les amateurs vélocipédistes de Hanoi ont décidé de faire une excursion à Dap-cau.

Le nombre des participants sera de dix environ, soit la presque totalité des « jarrets d'acier » de Hanoi.

Plusieurs personnes sont décidées à les accompagner... en voiture. D'aucuns parlent même du pousse-pousse.

Un ancien chasseur à pied aurait, paraît-il, fait le pari de les suivre au pas gymnastique et de revenir recordman !

12 novembre.

... ET HAIPHONG SUIT LE MOUVEMENT.

Jaloux sans doute de l'initiative prise par les cyclistes de Hanoi, ceux de Haiphong se sont, à leur tour, réunis à l'Hôtel du Commerce pour jeter les bases d'une société vélocipédique.

Vingt-cinq personnes ont répondu à l'appel. La société aura nom : « La pédale haiphonnaise ».

13 novembre.

LA CIRCULATION A HANOI.

Les brouettes annamites sont-elles des véhicules et, à ce titre, doivent-elles observer les règlements de police ?

En revenant de la musique du Jardin Botanique, dimanche dernier, les promeneurs ont pu remarquer, sinon par la vue, du moins par les cris qui en sortaient une longue file de brouettes sur chacune desquelles étaient ficelés, tels les saucissons qu'ils seront devenus le lendemain, les animaux chers à Saint Antoine.

Or, ces brouettes ne prennent jamais leur droite et aucune n'a de lumière.

Cependant les règlements de police prescrivent qu'à la tombée de la nuit les Asia-

tiques non munis d'une autorisation, doivent être porteurs d'une lanterne allumée.

Pour les véhicules aucune dispense n'est admise.

ACCIDENT AU JARDIN BOTANIQUE.

Au Jardin Botanique de Hanoi, pendant la musique, deux fillettes, qui s'étaient approchées trop près de la cage des singes, ont été saisies par un de ces animaux. Heureusement, elles ont eu plus de peur que de mal.

On ne comprend pas que les parents ne surveillent pas mieux leurs enfants qui, trop souvent, sont abandonnés aux mains d'un boy ou d'une ha-gia, lesquels s'occupent de tout, sauf de l'enfant dont ils ont la garde.

Quant aux singes, ils ne sortent pas de leur rôle en cherchant à faire le plus de dégâts possible, puisqu'ils ont été créés et mis au monde pour cela.

14 novembre.

LES VOYAGES DE M. PAVIE.

La mission Pavie, réunie au grand complet à Van-bu, vient de quitter cette localité, pour continuer vers Lai-châu, par la rivière Noire. M. Pavie sera à Lai-châu dans une huitaine de jours. Là, il s'adjoindra les partisans de Deo-van-Tri et commencera les opérations de délimitation de la frontière.

INCENDIE A LANG-SON.

Un violent incendie s'est déclaré avant-hier à Lang-son. La ville est presque entièrement détruite. Seule la citadelle a pu être préservée.

Le feu a pris naissance dans la cuisine du Payeur, dont on a fort heureusement pu sauver la caisse.

15 novembre.

LA QUESTION DE L'EAU A HANOI.

Les habitants de la ville, qui se font apporter de l'eau par les porteuses, se plaignent du goût saumâtre de cette eau. Cela n'a rien d'étonnant car les « con gai », pour s'éviter un long trajet en allant chercher l'eau dans le courant du fleuve, vont simplement la puiser à l'extrémité de la rue de France où elle est stagnante, et souvent, même, se contentent de l'eau des mares voisines.

Ne pourrait-on faire établir un pont qui, par la rue de France, rejoindrait le Banc de sable et permettrait de prendre l'eau dans le courant.

Actuellement, pour avoir de la bonne eau, il faut aller jusqu'au débarcadère des Fluviales ou à la Concession. Quant à celle puisée dans le Petit Lac, elle ne peut être employée à cause de son odeur de poisson.

16 novembre.

UTILISATION IMPRÉVUE.

Les pylônes placés dans les rues pour supporter les fils conducteurs de l'éclairage électrique sont déjà utilisés par les voleurs annamites, qui, profitant de ce qu'ils sont plantés à proximité des maisons d'habitation s'en servent pour grimper sur les toits et, de là, gagner les appartements.

Et l'on osera soutenir après cela que le progrès est une chose inutile !

21 novembre.

TENTATIVES D'INCENDIE.

Vers 10 heures du soir, au cours d'une ronde, l'agent D... a trouvé une serviette allumée que des malfaiteurs avaient jeté sur la toiture en paillote d'une case de la rue des Tubercules.

Vers la même heure, deux Chinois, qui rejoignaient leur domicile rue du Cu-nâu, ont découvert sur leur toiture deux petites torches en paillote, allumées à l'aide d'un fragment de serviette.

24 novembre.

L'ARROSAGE DES RUES.

Les personnes qui se sont rendues hier au-devant du Gouverneur Général ont été fort incommodées par la poussière que soulevaient les chevaux.

On demande que l'arrosage public soit fait de façon plus complète, car par ces temps de sécheresse, il est désagréable et même pénible d'avaler la poussière que le moindre vent soulève et qui pénètre partout.

30 novembre.

ADOUCISSEMENT AU RÉGIME PÉNITENTIAIRE.

On vient de supprimer la cangue aux prisonniers et de la remplacer par une chaîne, rivée à un pied et retenue à la ceinture.

C'est une heureuse innovation. Les prisonniers peuvent ainsi travailler plus librement. Mais, par contre, ils ne peuvent imiter ces Chinois qui avaient réussi à mettre le feu à leur cangue pour se sauver plus rapidement.

1^{er} décembre.

DÉLIVRANCE DE M^{me} CHAILLET.

La libération de M^{me} Chaillet et de sa fille n'est plus qu'une question de jours. Dès son arrivée, M. de Lanessan, Gouverneur Général a tenu à régler cette affaire. Nous l'en félicitons vivement.

4 décembre.

UN PEU DE TENUE, MM. LES DÉTENUS !

Les prisonniers du Tông-dôc trouvent sans doute que leur ordinaire n'est pas assez abondant, car en se rendant à leur travail (?) au Jardin Botanique, ils font la chasse aux chiens et aux poulets.

La façon dont ils sont surveillés est absolument honteuse. On les voit se promener par groupes dans les rues, entrer dans les boutiques, s'asseoir devant l'échoppe du barbier pour se faire raser, épiler et curer les oreilles et durant ce temps, le linh de garde, son fusil dans un coin, se restaure à la gargote d'un marchand de soupe ou fume des pipes.

8 décembre.

LE CHEMIN DE FER DE LANG-SON.

L'inauguration de la ligne du chemin de fer de Lang-son est subordonnée au retour du Gouverneur Général. On espère qu'elle pourra avoir lieu le 25 décembre.

LES OPÉRATIONS DANS LA RÉGION DE LAOKAY.

Les opérations commencées il y a trois mois contre les bandes qui dévastent la région frontrière ne sont pas encore terminées.

Les forces des pirates sont évaluées à 3.000 hommes, plus autant de coolies, femmes et enfants et nous n'avons à leur opposer que 600 fusils.

Les opérations continuent, mais sans succès, et le départ précipité du Gouverneur Général pour Laokay aurait pour cause les graves événements qui se déroulent dans cette région.

13 décembre.

FÊTE DES ENFANTS.

M. Blanc, le sympathique président de Philharmonique, organisé, pour le jour de Noël une fête des enfants.

Toutes les familles seront invitées.

17 décembre.

FÊTE AU « CHAT D'OR ».

On annonce une fête intime au cabaret de la rue des Changeurs.

Il s'agit d'un baptême !

On baptisera un piano, né à Hongkong et arrivé depuis deux ou trois jours. Ce nouvel instrument est — paraît-il — remarquable en tous points.

22 décembre.

ENCORE LA BOUE ET LA... VIDANGE.

Alerté par la délibération du Conseil municipal de Hanoi, le fermier du Service des Bouages et Vidanges s'est enfin décidé à tenter un effort.

Depuis quelques jours, les habitants de Hanoi sont réveillés à 5 heures du matin par le doux tintinnabulement des sonnettes des tombereaux chargés de ramasser les ordures.

C'est bien. Mais 5 heures, c'est un peu tôt car, en cette saison, les habitants ne sont pas encore debout.

Il faudrait également que le concessionnaire augmentât le nombre de ses véhicules. Quatre charrettes sont insuffisantes. Il en existe bien une cinquième — toute neuve — mais on ne la sort pas, de peur de la salir.

Les abonnés se plaignent de l'état des tinnettes qui, percées, pour la plupart, remplissent, en se vidant d'elles-mêmes, un rôle opposé à celui qu'elles sont appelées à jouer.

INAUGURATION DE L'HOPITAL DE LANESSAN.

Le Gouverneur Général accompagné du docteur Grall, directeur du Service de Santé, de Mgr Gendreau, évêque de Hanoi, et de nombreux colons, officiers et leurs dames, a inauguré aujourd'hui les nouveaux bâtiments de l'hôpital. A cette occasion, la Soeur Supérieure a reçu la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

CULTE PROTESTANT.

Le premier office protestant vient d'avoir lieu à Hanoi. M. Fraissinet, pasteur, a fait un sermon sur « l'indifférence religieuse ».

27 décembre.

ATTENTAT CONTRE L'ÉVÊQUE DE HANOI.

Un vieux colon, M. de Peretti qui avait à se plaindre des missionnaires, qui auraient gravement lésé ses intérêts, a tiré un coup de fusil sur Mgr Gendreau, puis a tenté ensuite de s'empoisonner avec de la strychnine.

Mgr Gendreau n'a pas été atteint, grâce au sang-froid de M. Hommel, qui put détourner le second coup, la première balle s'étant perdue dans la carrosserie du pousse-pousse.

29 décembre.

DÉLIVRANCE DES PRISONNIERS.

M^{me} Chaillet et sa fille, ainsi que MM. Chesnay et Lagiou ont été enfin tirés des mains des pirates.

Il ne reste plus à délivrer que l'infortuné M. Carrère.



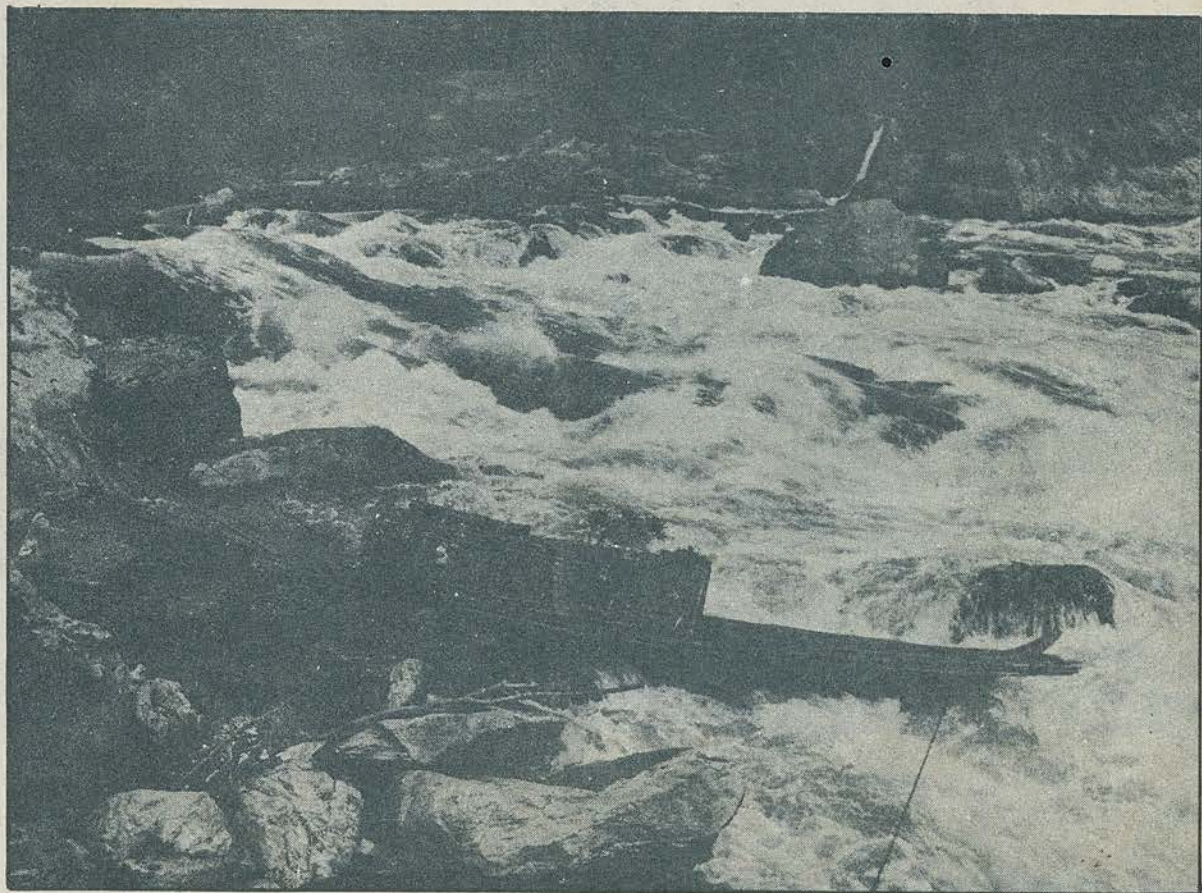
Photo HESBAY

... et pour vous, prisonnier des villes qui rêvez d'évasion et de pays neufs où vous aimeriez oublier la tâche de chaque jour pendant vos vacances de fin d'année, faites avec nous le tour de l'Indochine sans quitter votre fauteuil.

Nous vous offrons Angkor,
sous des angles nouveaux...



... les hauts-fleuves brisés en jaillissement d'écume...





... les hautes vallées laotiennes dans
l'encadrement des arbres de leurs forêts...

... la haute-région tonkinoise, âpre et
dénudée...





Photo L'HUISSIER

... les plages d'Annam, où
le sable humide reflète le
ciel...



... et le sourire des femmes
du Laos, confiant en vous qui
leur êtes étranger, comme
nous vous souhaitons d'être
confiant pour ce que vous
apporte l'année 1945.

Photo HESBAY

CETTE NUIT-LÀ...

CONTE DE NOËL

(Suite de la page 8.)

Les enfants, à pleine voix, chantaient et scandaient la chanson où il était question de ce bébé descendu du haut du ciel, ce ciel où vit l'Empereur de jade. Phúc voyait tout cela qui lui était presque incompréhensible, mais qui était bon, chaud, doux, comme le vieux tricot bien propre sur ses bras, le riz dans son ventre, le sourire de la Quan Âm, la main de la Sœur. Mais parce qu'il était encore si petit, si las, parce qu'il pensait : « Où ça Mè ? » il pleura un peu, sans bruit, et s'endormit, la tête basse.

★★

Cette nuit-là — en souvenir de la nuit lointaine où, à l'autre bout de l'Asie, vers l'Occident, des bergers roulés dans leur abbaïe de laine sur les champs nus de Bethléem tout à coup virent le ciel ouvert et les anges descendre vers eux —, cette nuit-là, Dieu permet que les songes des petits enfants s'entr'ouvrent sur le Royaume dont leur âme secrète se souvient.

Dans son sommeil, l'âme du petit Phúc voyait une grande lumière, plus grande encore que celle de la chapelle et comme il chuchotait encore en s'endormant : « Mè ở đâu ? » il trouva tout simple de voir paraître dans la lumière le visage de sa mère, et qu'elle semblât bien propre elle aussi, lavée, vêtue, reposée, avec un sourire qui tremblait. Il l'entendait dire : « Fini froid... fini faim... fini marcher... ». Il sut qu'elle allait ajouter : « Fini pleurer... ». Mais il vit qu'elle le regardait, et que des larmes coulaient sur ses joues, parce qu'elle ne pouvait plus se pencher pour le respirer comme font les mères annamites. Derrière elle, le visage du père aussi se précisa, puis celui des petites sœurs disparues, et eux aussi étaient propres, vêtus et tranquilles. L'âme de Phúc fut contente de les voir

tous ensemble comme avant. Puis il pensa au petit frère, et son esprit se retrouva dans la chambre aux lits bleus alignés.

Sous la moustiquaire, on n'entendait presque plus le faible souffle du bébé. Dans l'ombre l'âme de Phúc reconnut, pour l'avoir vu longtemps avant, le grand génie pâle et doux qui ramène vers le ciel les âmes des petits enfants morts. Phúc unit ses mains pour un salut en lui disant : « S'il vous plaît, grand génie, n'emmenez pas mon petit frère, pour que je ne sois pas tout seul parmi les Autres ». Le génie leva les yeux vers la Lumière, et sans doute sut-il entendre la réponse, car il inclina la tête en silence, et sa pâleur s'effaça insensiblement sur le mur.

Alors, Phúc entendit à nouveau le souffle du bébé sous le drap blanc.

★★

Il rouvrit les yeux sur la chapelle. Un grand remue-ménage se faisait entre les bancs, la cérémonie avait pris fin et tous, bien en rang, les orphelins, les petites abandonnées, les vieilles *bà già* aveugles, les pauvres infirmes, les quatre cents épaves recueillies en cet Asile, s'en allaient vers les tables des réfectoires où les gâteaux de l'humble réveillon étaient servis.

La Sœur au visage calme qu'il avait vue la première vint le prendre par la main et lui demanda doucement :

« Comment t'appelles-tu ? »

— Phúc, dit-il.

— C'est un joli nom... fit-elle et elle souriait. Mais aujourd'hui le Père t'en donnera un autre, plus beau. On t'appellera Noël, puisque tu es venu chez nous cette nuit-là...

réseau. En certaines régions, la consommation électrique égale celle de 1938. Au point de vue des transports, en novembre, 850 camions furent fabriqués et des centaines de locomotives réparées.

Au sujet de la nationalisation des bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais, le ministre, répondant à certaines critiques qui exigeaient la confiscation pure et simple, a déclaré que le haut patronat du Nord n'a pas trahi

et que le Gouvernement a le souci de protéger les intérêts des actionnaires.

En ce qui concerne les autres nationalisations, il a précisé qu'on ne saurait pas improviser et qu'on ne nationalise pas n'importe quoi et n'importe quand. Il ne faut pas toucher les industries où l'esprit d'initiative et de libre concurrence est un facteur de progrès. Il faut maintenir en France un large secteur libre.

LA VIE INDOCHINOISE

18 décembre.

Hanoi. — Le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a ouvert solennellement, le 18 décembre, à 8 heures du matin, à la Mairie de Hanoi, la deuxième session du Conseil Fédéral de l'Indochine.

En raison des difficultés de transport, le Gouverneur Général avait décidé de ne réunir pour cette session que les Conseillers Fédéraux du Tonkin et ceux des autres pays de l'Union désireux d'y participer.

S'adressant alors aux Conseillers, l'Amiral, dans un discours que nous reproduisons d'autre part, fit le point de la situation à laquelle est parvenue l'Indochine après cinq ans de guerre, puis déclara ouverte la nouvelle session du Conseil Fédéral.

20 décembre.

Hanoi. — Le Conseil Fédéral s'est réuni en séance plénière mercredi matin à 8 heures dans la salle du Conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de M. Georges Gautier, Secrétaire Général du Gouvernement Général.

Il a examiné, au cours de cette séance, les vœux présentés lors de la session de 1943 ; lecture a été donnée des vœux formulés au cours de la présente session.

Le Secrétaire Général a ensuite prononcé la clôture de la session du Conseil et remercié les Conseillers de leur collaboration.

Phnom-Penh. — Le 18 décembre ont eu lieu à Phnom-Penh les cérémonies d'incinération de S. A. R. la princesse Norodom Sutharot, grand-mère de S. M. Sihanouk.

S. A. R. la princesse Norodom Sutharot est décédée le 2 août. Elle a été, durant toute son existence, la fidèle amie de la France, pénétrée des bienfaits des disciplines occidentales. Elle a fondé une école pour les jeunes filles cambodgiennes dont elle s'occupait personnellement et où elle faisait dispenser un enseignement et une éducation qui alliaient au respect de la tradition khmère les bienfaits de la civilisation française.

Les cérémonies se sont déroulées dans l'enceinte de la Pagode d'Argent. Le Résident Supérieur, entouré de toutes les personnalités françaises de la capitale, y assistait aux côtés de S. M. Norodom Sihanouk. Les princes, les ministres du Gouvernement royal et tous les mandarins de la capitale étaient présents. Des détachements du 11^e R. I. C., du R.T.C. et de la G. I. rendaient les honneurs en même temps que la Garde royale.

Une très nombreuse assistance française a témoigné de la haute estime dans laquelle était tenue S. A. R. la princesse Norodom Sutharot, en même temps que de l'union des pensées françaises et khmères autour du Souverain frappé dans son affection.

Le Chef du Protectorat, avant de se retirer, a renouvelé à S. M. Norodom Sihanouk les condoléances

du Gouvernement et du Protectorat français ainsi que celles de l'Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, et les salue pour ce deuil qui a frappé la famille royale et le pays khmère tout entier.

ALLOCUTION

prononcée le 18 décembre 1944,
par le Vice-Amiral d'Escadre Jean DECoux,
Gouverneur Général de l'Indochine,

à l'ouverture de la session du Conseil Fédéral de 1944.

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

Au moment où va s'ouvrir votre session régulière de 1944, je veux tout d'abord vous convier à élever vos pensées vers la Mère Patrie. Après avoir enduré pendant quatre années les pires souffrances matérielles et morales, après avoir subi de nouveau sur son propre sol la sanglante épreuve des combats, la Patrie, presque entièrement libérée, voit enfin s'éloigner d'elle le terrible cauchemar. Elle s'est attachée déjà à l'œuvre de la reconstruction, tandis que ses armées ressuscitées retrouvaient jusqu'au Rhin les routes de la victoire, et que Metz et Strasbourg faisaient définitivement retour à la Communauté nationale. Vous savez, Messieurs, quels échos prestigieux éveillent de tels noms au cœur de tous les Français, et quelle joie profonde soulève en chacun de nous, Français et Indochinois, la pensée que notre pays, si cruellement meurtri, voit enfin finir son long martyre.

L'heure d'aborder les travaux de la paix n'a pas encore sonné pour l'Indochine. Au cours de l'année qui s'achève, la guerre s'est rapprochée de la Fédération, les attaques aériennes se sont multipliées, et, si ce pays n'a pas subi des ravages comparables à ceux qu'a endurés la France, il a pourtant payé un lourd tribut au conflit mondial. Je m'incline, Messieurs, devant les nombreuses victimes sur qui s'est appesanti un sort malheureux.

Le développement des hostilités s'est fait sentir, plus lourdement que les années précédentes, sur les diverses activités indochinoises. Le problème des transports, en particulier, est devenu tel qu'une importante partie de votre Assemblée, Messieurs, n'a pu se rendre à ma convocation, et que les affaires qui vous seront soumises devront se débattre au sein d'un Conseil restreint. J'adresse aux Conseillers absents l'expression de mes regrets de ne pas les voir aujourd'hui parmi vous. A vous, Messieurs, et particulièrement à ceux d'entre vous qui siègent ici pour la première fois, je souhaite la bienvenue. Je vous remercie de la collaboration si précieuse que vous apportez, non seulement au Gouvernement Général, mais au pays tout entier.

Ce qui donne à vos avis un prix particulier, c'est que vous appartenez aux divers cadres de la Fédération, et en représentez les éléments directeurs et responsables.

A ce titre, Messieurs les Conseillers, vous connaissez mieux que quiconque les difficultés sans cesse croissantes auxquelles nous avons dû faire face en 1944, et que nous nous préparons à affronter en 1945.

Je viens d'évoquer celles qui entravent nos transports. Elles ont eu pour conséquence un arrêt presque complet des relations économiques entre le Nord et le Sud du pays. Seuls, des tonnages très restreints de produits essentiels ont pu franchir ce compartimentage.

Dans chacune des régions ainsi formées, il nous a donc fallu favoriser, autant que faire se pouvait, une sorte d'autonomie économique, et chercher à développer en première urgence les cultures vivrières et industrielles. Force nous est de prévoir que certaines inégalités subsisteront l'an prochain entre ces zones, et que les populations du Nord et du Sud devront encore supporter des restrictions parfois sévères, et variables selon les lieux et les saisons.

L'industrie indochinoise, limitée auparavant à quelques secteurs, a dû pourvoir depuis la guerre à une demande portant sur les produits les plus divers, et qu'elle était souvent mal préparée à produire. Certaines de ses tentatives ont échoué; d'autres se poursuivent. Un nombre appréciable d'entre elles ont abouti à des réussites qui constituent parfois, dans les circonstances qui leur étaient offertes, de véritables tours de force.

Dans l'ensemble pourtant, sous l'effet conjugué de la semi-paralysie des transports et de la raréfaction des matières premières, cette activité, qui s'était maintenue de 1940 à 1943 à un niveau relativement élevé, baisse pour la première fois en 1944.

Le fléchissement le plus accentué se manifeste dans la production minière — anthracite, minerais métalliques et surtout apatite —, production liée aux fluctuations de notre commerce extérieur.

Pour les neuf premiers mois de cette année, en effet, nos exportations ne représentent, en poids, que quatorze pour cent des exportations d'avant-guerre. Pendant la même période, nos importations n'ont atteint que deux pour cent du tonnage importé en 1939.

En dépit de la disproportion entre les prix des produits importés et exportés, la balance commerciale reste créditrice. Encore convient-il d'observer que les avoirs de l'Indochine en devises étrangères demeureront d'une utilisation toute théorique jusqu'à ce que le rétablissement de communications sûres et la réouverture des marchés extérieurs permettent une reprise des transactions internationales.

Si le résultat des budgets de 1943 a été très satisfaisant, ceux de 1944 s'exécutent avec moins d'aisance. La hausse générale des prix et les ajustements des traitements accroissent sans cesse les dépenses, tandis que se contractent les recettes, liées à l'économie générale, aux possibilités de ravitaillement et d'échange, au rendement des transports.

Cette évolution, que je vous laissais prévoir l'an dernier, ne nous a pas pris au dépourvu. Nous en avions tenu compte en établissant nos prévisions pour 1944. En cours d'exercice, les services financiers ont exercé sur l'emploi des crédits une surveillance efficace, cependant que l'effort d'adaptation fiscale se poursuivait sans désembrer.

Ces mises au point successives permettront aux recettes ordinaires du budget général de couvrir de justesse ses dépenses coutumières. Mais aux charges exceptionnelles imposées par la guerre, charges de dispersion, de réquisition, de réparation, sont venues s'ajouter celles d'un concours de cataclysmes naturels, inondations et typhons, et les frais de secours et de reconstruction qu'ils exigent immédiatement. Telles sont les menaces qui ont pesé sur l'équilibre de l'édifice budgétaire indochinois.

Plus dangereuses sont les dépenses de trésorerie étrangères à nos budgets, et qui multiplient la circulation fiduciaire.

« Il faut faire face, vous déclarais-je l'an dernier, Messieurs les Conseillers, à la marée montante des moyens monétaires, les empêcher de croître encore, les résorber. Quel autre moyen peut être trouvé que leur stérilisation par le Trésor ? »

J'ai la satisfaction de constater que l'appel a été entendu. La conversion de l'emprunt 5 % 1938, décidée par la Métropole, a recueilli, ici comme en France, un plein succès. En Indochine même, plus de 21 millions de piastres ont été souscrits, et la trésorerie a bénéficié d'un apport de quelque 3 millions d'argent frais.

Par ailleurs, en un an, et malgré deux abaissements successifs du taux de l'intérêt, les émissions nouvelles de bons du Trésor ont atteint 60 millions de piastres.

Ce mouvement des capitaux devra se poursuivre et s'accroître encore en 1945. Il importe que chacun, au lieu d'accélérer le courant des disponibilités par des affectations désordonnées et improductives pour le pays, soit convaincu de la nécessité de réduire son train de vie. Réservons

nos ressources pour le moment où se rétablira un circuit réel de relations internationales. Trouvons dans nos efforts d'économie un motif de confiance : par eux se financera, pour les particuliers comme pour les collectivités, le retour à une économie normale. Ainsi l'Indochine se gardera de l'épuisement et attendra sans meurtrissures irréversibles l'heure de la paix.

Etablis sous le signe de cette volonté de restriction, les budgets de 1945 donnent l'exemple. Vous pourrez vous en convaincre ces jours-ci, Messieurs, au cours de vos travaux.

Le corollaire inévitable de ces conditions économiques et financières est le maintien ou l'institution des monopoles administratifs et du contrôle à la répartition et à la consommation.

La réglementation édictée en 1944 dans ce domaine a eu pour but :

— de mettre à la disposition des collectivités les tissus strictement indispensables aux besoins industriels, sanitaires, administratifs, et à ceux du ravitaillement général ;

— d'empêcher la spéculation sur ces produits par une politique de prix équitablement rémunérateurs, et par la surveillance du ramassage, de la transformation et de la distribution.

La lutte contre la vie chère a été marquée par la réduction des marges bénéficiaires du commerce sur les produits de première nécessité, et par l'intensification de la lutte contre le marché noir.

Je ne me dissimule pas, Messieurs, les imperfections de cette organisation. Mais je tiens à vous renouveler l'assurance du souci constant du Gouvernement Général de lutter contre les maux et les abus qu'elle laisse subsister. Si graves qu'ils puissent être, je crois cependant pouvoir dire, sans les sous-estimer, qu'ils seraient infiniment plus néfastes sans notre action quotidienne, qu'il arrive au public de méconnaître. Les rares informations qui nous parviennent du dehors nous laissent parfois entrevoir des situations véritablement tragiques, auxquelles notre marché intérieur a pu échapper.

La résolution de ne pas augmenter sans nécessité absolue la circulation monétaire aurait suffi à nous détourner d'entreprendre de grands travaux neufs, si la raréfaction des matériaux et les difficultés des transports ne nous y avaient pas incité. Du moins avons-nous pu poursuivre les réalisations commencées, et ne pas laisser perdre les efforts des années antérieures.

C'est ainsi que nous n'avons interrompu ni la construction des bâtiments ou groupes de bâtiments en cours, ni l'établissement des routes de débouchement au Laos, ni l'équipement hydraulique des principaux casiers tonkinois ou des grandes régions rizicoles de la Cochinchine, continuant et mettant au point par ailleurs la préparation des projets dont l'avenir verra l'exécution, et maintenant en activité les chantiers d'importance secondaire qui pouvaient sans inconvénients rester ouverts.

Ainsi, tout en comprimant sévèrement les dépenses, nous avons pu enregistrer, malgré les difficultés croissantes, de nouvelles réalisations sur lesquelles l'activité du pays pourra prendre appui dès que les circonstances la libéreront de ses entraves actuelles.

Je n'ai pas craint, Messieurs les Conseillers, de vous faire un tableau sincère bien que rapide de la situation matérielle où se trouve l'Indochine après cinq années de guerre. Je me suis attaché à n'en pas atténuer les couleurs, à ne rien vous dissimuler des difficultés que nous avons rencontrées jusqu'ici et de celles qui nous attendent encore.

Les cinquante et quelques mois que j'ai passés à la tête de ce pays m'ont confirmé, en effet, dans la confiance totale que dès le premier jour j'avais placée en lui. Je sais que la France peut compter absolument sur ses élites, sur ses cadres, sur ses populations. Les hommes d'Indochine, Français et Autochtones, ont donné assez de preuves de leur résolution, de leur fidélité, de leur discipline et de leur union, pour mériter qu'on leur désigne avec exactitude les obstacles qu'ils ont à surmonter.

Jamais, Messieurs, l'union franco-indochinoise n'a été plus étroite qu'en ces années d'épreuve ; jamais ce pays n'a témoigné plus de confiant attachement à la Puissance Protectrice. Celle-ci de son côté, n'a pas pensé que les circonstances fussent de nature à arrêter sa politique indochinoise, ni que les barrières imposées à des activités

économiques puissent justifier dans d'autres domaines une attitude d'attente et de stagnation. Bien au contraire, durant toutes ces années de guerre, elle n'a cessé de réaliser, échelon par échelon, un vaste plan de réformes dont nous pouvons commencer maintenant à apprécier l'aspect général.

Le fédéralisme, dont l'esprit a continué cette année à pénétrer toujours plus profondément les institutions locales, est devenu un des éléments essentiels de la doctrine politique de la France en Indochine.

Dès 1887, le Résident Général Paul Bert avait eu nettement conscience, en créant l'« Union Indochinoise », de l'interdépendance des diverses parties du pays. La création du Budget général par Paul Doumer, l'intervention des décrets du 20 octobre 1914, base de l'organisation administrative actuelle, lui ont fait franchir deux nouvelles étapes capitales vers l'idée fédérale. Il restait à imprégner plus intimement de celle-ci les idées et les institutions, à en faire une réalité vivante ; il restait surtout, à mesure qu'évoluait la structure de l'Indochine, à déterminer avec plus de précision les domaines où les nécessités supérieures de la solidarité fédérale devaient l'emporter sur les particularismes locaux, mais aussi, en revanche, ceux où il importait de respecter et de préserver les caractéristiques essentielles de chaque pays.

C'est ainsi qu'a pu s'accroître la cohésion de l'ensemble, sans toutefois qu'il soit porté atteinte à la personnalité des Etats protégés et des Gouvernements locaux. Je tiens à rendre hommage ici à la parfaite compréhension de ces grands problèmes que j'ai trouvée auprès de LL. MM. les Souverains de l'Annam, du Cambodge et de Luang-Prabang, qui savent que leurs prérogatives seront sauvegardées et même renforcées, tout en s'exerçant désormais dans un cadre fédéral mieux défini.

Parmi les réformes déjà mises en vigueur, j'attache peut-être le plus d'importance aux mesures prises pour préparer et dégager les élites indochinoises, et pour leur assurer la place sans cesse élargie où elles pourront remplir effectivement le rôle qui leur revient dans l'évolution du pays.

A cet effet, mon premier souci a été de poursuivre résolument une politique scolaire et universitaire, et de parachever l'œuvre entreprise depuis le début des protectorats, en intensifiant la distribution de l'enseignement, et en élevant partout son niveau jusqu'à celui des établissements métropolitains correspondants.

Parallèlement, le problème de l'accession des Indochinois aux hauts emplois administratifs, problème déjà soulevé à plusieurs reprises pendant la période de l'entre-deux guerres, mais qui n'avait pu recevoir que des solutions partielles, a été abordé de front, dans son ensemble, et avec la volonté de donner aux élites de ce pays le champ d'action qui doit leur être réservé.

« A égalité de titres, égalité d'emploi », et « à égalité d'emploi, égalité de traitement », sont les deux principes que j'ai considérés comme indiscutables, et que j'ai pris pour base.

A l'exception des cadres de souveraineté, naturellement

réservés aux éléments chargés de cimenter l'édifice fédéral, toutes les fonctions administratives ont été ouvertes au personnel autochtone.

Les décrets du 16 novembre 1942 et du 16 mars 1943 ont uniformisé les soldes sur la seule base de la valeur personnelle et de la compétence technique, abstraction faite de toute autre considération. Désormais, tout Indochinois servant dans un cadre européen ou dans un cadre local nouvellement créé, reçoit les mêmes émoluments qu'un Européen, à l'exception, bien entendu, du supplément colonial et des récentes indemnités pour charges de famille, qui constituent une prime d'expatriation et une prime à la natalité spécialement réservées aux Français.

Dans le double but de resserrer le lien fédéral et de développer encore l'efficacité des Gouvernements protégés, il importait de donner aux corps des fonctionnaires indochinois d'autorité, dans les divers pays, un niveau aussi élevé que possible, et une valeur homogène. Ainsi seulement pouvaient être assurés un équilibre harmonieux dans l'évolution des pays, et une équitable distribution de l'Administration, dans l'intérêt des gouvernés.

Les divers statuts mandarinaux ont donc été révisés, et les principes de recrutement ont été rapprochés. Ils tendent à une sélection plus rigoureuse de ce personnel, qui voit, par une juste contre-partie, rehausser dans d'importantes proportions son niveau de vie.

Répondant aux désirs légitimes des élites autochtones, ces réformes sont en harmonie avec l'orientation générale de la politique indochinoise, qui fait appel au concours de toutes les volontés et de toutes les valeurs.

C'est ainsi, Messieurs, qu'en dépit des circonstances de plus en plus difficiles que nous traversons, et des servitudes toujours plus lourdes qu'elles nous imposent, la France a voulu poursuivre en Indochine la route qu'elle s'était tracée, et a su, en pleine guerre, et dans une situation sans précédent, marquer par des réformes de structure délibérément orientées vers l'avenir, une époque où elle eût été excusable de borner son attention et ses soins au maintien de l'existence quotidienne.

Cette considération, Messieurs les Conseillers, est de celles qui, au sein des difficultés et des épreuves, justifient l'optimisme avec lequel nous envisageons les destinées de l'Indochine française.

Les laborieuses populations dont nous avons la charge nous donnent elles-mêmes l'exemple le plus réconfortant de ce sentiment. Sans se laisser rebuter par l'inclémence des temps, sans se laisser atteindre par le découragement, elles poursuivent dans l'ordre et la tranquillité leur travail quotidien, et acceptent avec discipline les gênes et les risques que nous impose la nécessité. Elles ont conscience du caractère provisoire qu'ont ces contraintes ; elles savent y voir le moindre mal, et garder intacte leur foi dans la France éternelle. Dans cet esprit, elles s'appliquent à accomplir exactement leur tâche, et la somme de ces énergies agissantes demeure la plus sûre garantie d'un renouveau que nous pouvons attendre avec confiance.

Messieurs les Conseillers, je déclare ouverte votre session de l'année 1944.

CONCOURS LITTÉRAIRES 1945 organisés par l'Association Alexandre-de-Rhodes

En vue de défendre et illustrer le quôc-ngu tout en aidant les écrivains de valeur à se faire connaître et éditer, l'Association Alexandre-de-Rhodes institue pour 1945, comme pour les années précédentes, deux concours littéraires : concours « Gia-Long », destiné à récompenser le meilleur ouvrage d'imagination ou d'érudition écrit en annamite (roman, étude, essai, nouvelle, reportage...), et concours « Alexandre-de-Rhodes », pour récompenser les meilleures adaptations en annamite d'œuvres françaises.

Chacun de ces concours comportera huit prix :

- 1^{er} prix : 1.200 piastres ;
- 2^e — : 600 piastres ;
- 3^e — : 400 piastres ;
- Cinq prix de 100 piastres.

Conditions des Concours.

1^o Les ouvrages présentés seront soit des livres publiés depuis le 1^{er} janvier 1944, soit des ouvrages inédits ;

2^o Les ouvrages inédits seront écrits à la main ou dactylographiés au recto de la page seulement.

Minimum de pages : 60 ; maximum : 200 ;

3^o Les traductions devront être accompagnées de leur texte original. Les manuscrits seront présentés en deux exemplaires, et les livres, en cinq exemplaires ;

4^o Les candidats devront faire parvenir leurs livres ou manuscrits au siège de l'Association Alexandre-de-Rhodes, n^o 6, avenue Pierre-Pasquier, Hanoi, au plus tard le 31 mars 1945 avant midi.

Les résultats des concours seront proclamés en janvier 1946 ;

5^o L'Association se réserve le droit d'éditer les ouvrages primés, à raison de trois piastres la page imprimée comme droits d'auteur ;

6^o Le Jury sera désigné ultérieurement.

Perles d'EXTRÊME-ORIENT

Myriam Harry est intarissable. Ouvrez n'importe lequel de ses livres et vous trouverez toujours l'occasion de vous distraire. Aujourd'hui, c'est Le premier baiser qui, dès la page 25, nous donne sur l'anatomie des vers à soie et la culture des mûriers d'intéressants enseignements, en tout cas inattendus. Les voici :

De temps en temps la solitude était interrompue par des plantations de mûriers estropiés derrière lesquelles on voyait briller des cabanes de bambou !

« Des magnaneries, expliquait Philippe à Lolita, où l'on élève des vers à soie. »

Lolita faisait arrêter. Alors on entendait un étrange crissement.

« Qu'est-ce que c'est ? »

— Le bruit des mâchoires. »

Et amusée, Lolita regardait dans ces frêles réfectoires des milliers de vers à soie dévorer avec une glotonnerie effroyable les tendres feuilles de mûriers estropiés.

Oh ! Le bruit de mâchoires des vers à soie dévorant les feuilles de mûriers estropiés !

(Perle recueillie par R. D.)

Mais assez bêché les littérateurs. Cultivons notre jardin, notre propre jardin.

Nous lisons dans *Indochine* du 20 juillet 1944, à la page 16, en fin d'un interview de M. Bigorne, inspecteur général des Travaux Publics, sur les ports de l'Indochine, et particulièrement sur cet important problème de « Haiphong, port en eaux claires » dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs à différentes reprises, ces deux lignes :

« Importante extension prévue du port de Haiphong vers le Nhà-bè. »

La voilà bien la solution idéale pour désensabler l'entrée d'Haiphong et faire en même temps de Saigon le plus grand port d'Extrême-Orient. On s'étonne de ne pas y avoir pensé plus tôt...

(Perle recueillie par J. Y. C.)



Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

ANNAM

Joëlle, Mireille, fille de M. et de M^{me} AMORETTI (à Dalat).

TONKIN

Louis, fils de M. et de M^{me} ASSANTÉ (22-11) ;
Gisèle, fille de M. et de M^{me} HOAREAU (15-12) ;
Geneviève, fille de M. et de M^{me} VIDAL (15-12) ;
André, fils de M. et de M^{me} COURTOUX (17-12) ;
René, fils de M. et de M^{me} FRACHISSE (17-12) ;
Claude, fils de M. et de M^{me} RAYMOND LOUIS (18-12) ;
Jean, fils de M. et de M^{me} PONCET (19-12) ;
Chigo, fils de M. et de M^{me} FLORENT (20-12).

COCHINCHINE

Christiane, fille de M. et de M^{me} Marcel LUU (6-12) ;
Yvonne, fille de M. et de M^{me} RENAUD (7-12) ;
Robert, fils de M. et de M^{me} STETTNER (7-12) ;
Julie, fille de M. et de M^{me} SCARWELL (7-12) ;
Jean, fils de M. et de M^{me} GOUSSY (8-12) ;
Christiane, fille de M. et de M^{me} COLIN (8-12) ;
Michel, fils de M. et de M^{me} BRUIN (8-12) ;
Ginette Phi-Vân, fille de M. et de M^{me} NGUYEN-TAN-LOC ;
Christine, fille de M. et de M^{me} MONDON ;
Alain, fils de M. et de M^{me} GRANDEL.

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. Paul PLUNIAN avec M^{lle} Hélène ROBERT.

ANNAM

M. HUYNH-TUYÉT avec M^{lle} TRAN-THI-NGOC-HUÊ (11-12).

MARIAGES

COCHINCHINE

M. Abdoulaye DIALO avec M^{lle} THAI-THI-LANH (9-12) ;
M. LU-VINH-QUI avec M^{lle} Jacqueline DUONG-THI-HUONG (31-12).

DÉCÈS.

ANNAM

M. Gaston ROGER (19-12), à Dalat.

TONKIN

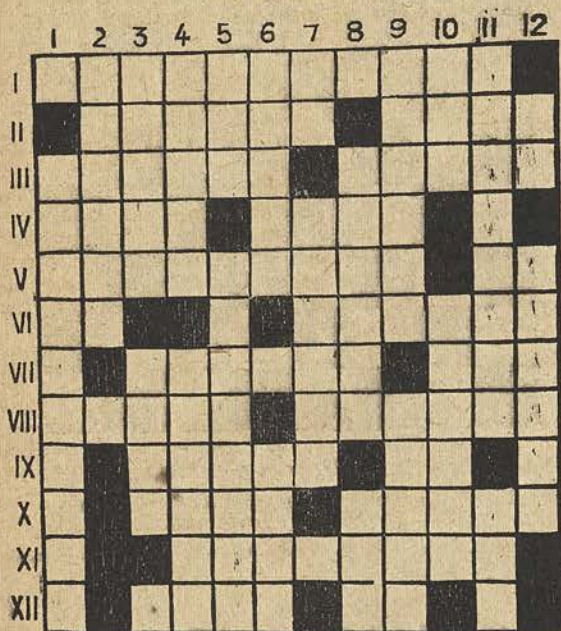
M. Etienne PÉRINAUD (18-12) ;
M. LÊ-VAN-KIM (20-12) ;
M^{lle} Thérèse LEVANTI (21-12).

COCHINCHINE

M. Auguste EUSTACHON (10-12) ;
M. Paul ABRY (10-12) ;
M. François VALKENEERS (7-12) ;
M. LUC-PHUONG-GIANG (10-12).

Les mots croisés d'INDOCHINE

Les mots croisés de A. Frévat.
N° 14.



Horizontalement.

- I. — Bonne à tout faire.
- II. — Rend chatouilleux — Le gâchis est sa raison d'être.
- III. — Le devoir d'un mort — Ange royaliste.
- IV. — Vigne indochinoise — Mammifère adoré.

- V. — Anti-accordéon — Ton féminin.
- VI. — Début d'une devise étrangère abrégée — Interdit aux enfants de moins de dix-huit ans.
- VII. — Combat à la lance — Appel désordonné.
- VIII. — Rouge d'Amérique — Sort de l'œuf.
- IX. — La marine est précieuse — Prénom de gangster.
- X. — Début d'une maxime sportive — Dut sa transformation à une célibataire endurcie.
- XI. — Fait penser à une inconnue.
- XII. — Précède Adam — Morceau de bœuf.

Verticalement.

1. — Conserve de ligne.
2. — Monnaie d'échange.
3. — Victime du soleil — Origine de deux inséparables.
4. — Tient bon quand on tape dessus — Ne craignent pas d'être trempés.
5. — Une nouvelle souvent promise — Promis à la grandeur.
6. — Facteur commun — Archi-connue.
7. — Abrège un souverain — Comique latin.
8. — Symbole de malheur singulier — Branche médicale.
9. — Entre la main et le cou — Petit écu.
10. — Bouche trou — Insultée indirectement par un Gascon.
11. — Se reconnaît à ses bottes — Ne fait rien de spécial (abrév.).
12. — Dans un monde nouveau (initiales) — « Le nepenthès ou la bonne ciguë ».

« CROQUIS TONKINOIS »

Quel cadeau offrir à l'occasion de la Noël et du Nouvel An ?
Choisissez un album de luxe : « Croquis Tonkinois », par Manh-Quynh, édité par les soins de l'Association Alexandre-de-Rhodes.

En vingt tableaux pittoresques et nuancés, l'artiste a noté de son crayon alerte, l'originalité et la poésie des paysages rustiques tonkinois.

En vente au prix de 40 piastres, plus 2 piastres de frais d'expédition, à l'I.D.E.O., chez Taupin, et aux Grands Magasins Réunis.

Ce magnifique album, format 26×32, est tiré sur papier extra-luxe des ateliers Nguyen-qui-Ky, village du Papier, à D.S. Hanoi.

**Solution des mots croisés poétiques
de G. Rimant. — N° 8.**

	1	2	3	4	5	6	7	8
I	L	E	P	R	E	U	X	
II		P	R	O	M			P
III	P	R	I	S	M	E		
IV	R	I	S	E	E		T	A
V	O	S	E		N	A	I	N
VI	N	E		P	A	R	T	E
VII	E	S	S	A	I	M	A	T
VIII	R		A	S	S	E	N	E

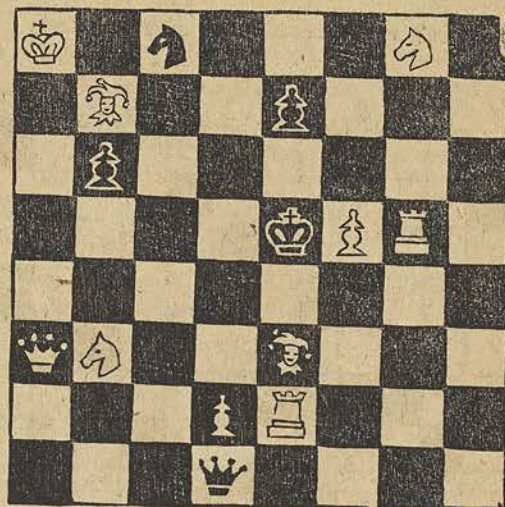
RECHERCHONS

Nos 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 26, 27, 37, 44, 45, 46.

S'adresser au siège de la revue, n° 29, boulevard Dông-Khanh, à Hanoi.

ECHECS. — Problème n° 2.

Noirs 5.



Blancs 10.

Les blancs jouent et font mat en deux coups.

LES ESTAMPES D'« INDOCHINE »

La Revue édite en tirage de luxe ses plus beaux dessins.

Ces estampes sont sur beau papier Thang-Long velours spécial à la forme, filigrané au nom d'« Indochine » en deux formats 26×36 et 35×48 cm., sorti des cuves de Nguyễn-quĩ-Ky. Chaque tirage est limité à 57 exemplaires, numérotés et signés par l'artiste, dont 50 de 1 à 50 et 7 épreuves d'artiste de A à G.

Elle sont vendues à des prix variant de 15 à 30 piastres.

La collection des douze premières estampes formera un bel album où voisineront les noms des artistes les plus connus d'Indochine: MM. Nguyễn-gĩa-Tri, Nguyễn-tuong-Lân, Pham-Hâu, Luong-xuân-Nhi, Tô-ngoc-Vân, etc...

Déjà on peut se procurer à 20 piastres les estampes de :

Nguyễn-gĩa-Tri, couverture de notre numéro 217 ;
Pham-Hâu, double page de notre numéro 224.

On peut souscrire dès maintenant pour la première série de 12 estampes au prix de 200 piastres au siège de la rédaction de la revue « Indochine ».

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté du 27-8-44).

Le Gérant : PHAM-XY-HOAN.

Imprimerie G. TAUPIN ET C^{ie}

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy

USINES ÉLECTRIQUES A SAIGON, CHOLON, PHNOMPENH, DALAT

ETUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques

FOURNITURE, POSE ET REPARATION

de matériel d'éclairage électrique, ventilation, force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon n° 278

Tanagra

Faites l'essai une seule fois, Mesdames,
vous serez étonnées combien

vous avez embelli par

TANAGRA-OZONE, Cataplasme à l'Oxygène,
TANAGRA-TERRE CUITE, Cataplasme au Soufre,
TANAGRA-FARINE, Cataplasme nourrissant,
TANAGRA-ALBATRE, Masque tonique,
TANAGRA-IVOIRE, Masque dépilatoire.

SANTÉ — BEAUTÉ — CHARME

Au Cinéma

MAJESTIC

SAIGON
HANOI

Les meilleurs films
dans les
meilleures salles



GRACE A SON SOQ DE COMBAT,
XA XÊ A DÉPOUILLÉ LY TOËT DE TOUT
L'ARGENT QUE CE UI-CI AVAIT GAGNÉ
A LA
LOTÉRIE INDOCHINOISE

